

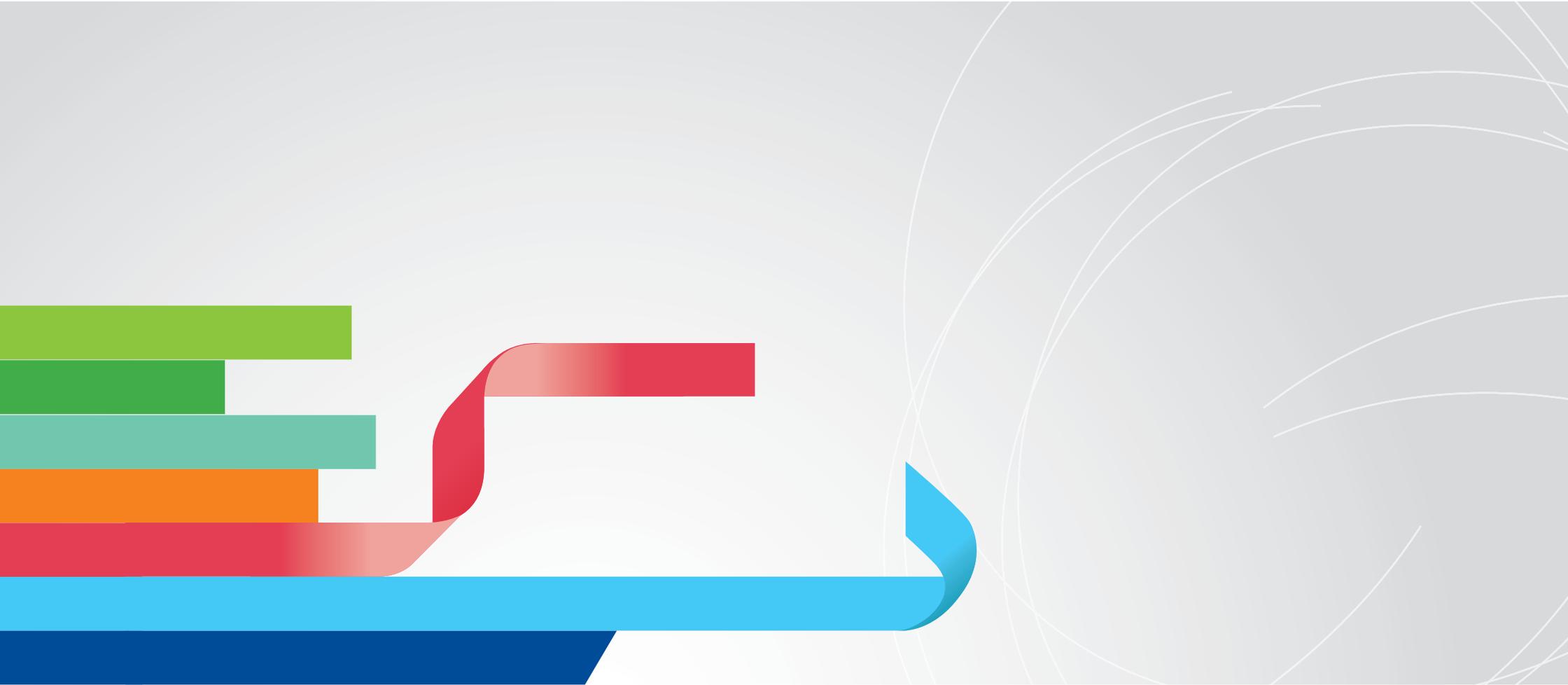
epl scope 2016

Le baromètre des Entreprises publiques locales



Collection
Observatoire





édito

Alors que la Fédération des Epl vient de fêter ses 60 ans d'existence, je me réjouis d'être à la tête d'un mouvement qui se développe à un rythme soutenu.

Avec une cinquantaine de créations par an depuis 2010, les Entreprises publiques locales françaises maintiennent solidement leurs positions dans l'aménagement et le logement. Au-delà de ces secteurs historiques, elles se développent amplement dans tous les services publics locaux, qu'il s'agisse d'eau, de mobilité, de tourisme ou de petite enfance.

Cet essor n'est pas le fruit du hasard et encore moins le signe d'un morcellement de l'action publique. Bien au contraire, il est une démonstration du souhait des élus de vouloir se reposer sur des outils efficaces pour mener à bien leurs missions.

Face à un environnement en pleine mutation, les Epl marquent une réelle capacité d'adaptation. Évolution de l'actionnariat pour accompagner les réformes territoriales, stratégies de diversification par intégration de nouvelles activités ou par filialisation sur des activités complémentaires, constitution de groupes, mutualisation, la démarche entrepreneuriale est ancrée dans leur ADN.

Les plus de 1 200 Spl, Sem et SemOp jouent pleinement leur rôle contracyclique d'amortisseur de la crise et d'anticipateur de la relance. À l'origine d'un effet de levier incontestable, les Epl ont émis des marchés pour un montant total de 3,7 milliards d'euros en 2015 au bénéfice de 35 000 entreprises.

Les difficultés n'en sont pas moins réelles et les Epl, comme les autres acteurs économiques, font l'objet d'une commande publique en repli ces dernières années.

Pour autant, l'économie mixte dans ses différentes composantes est dans une dynamique porteuse. Les sociétés gagnent aujourd'hui des parts de marché, y compris dans le domaine du logement social où la réponse Sem immobilière semble correspondre de mieux en mieux aux attentes des élus. Les Epl sortent le plus souvent en position de force des recompositions d'outils engagées sur de nombreux territoires, ce qui contribue à leur pérennité.



Jacques Chiron
Président de la Fédération des Epl
Sénateur de l'Isère

Synthèse	5
Repères	6
① Synopsis du mouvement des Entreprises publiques locales	9
② Perceptions et perspectives	17
③ Monographies sectorielles	21
Aménagement	22
Tourisme, culture et loisirs	24
Habitat et immobilier	26
Environnement et réseaux	28
Mobilité	30
Développement économique	32
Services à la personne	33
④ Les projets d'Entreprises publiques locales	34
⑤ Focus sur les Outre-mer	38
⑥ Détails chiffrés	42

L'économie mixte dans toutes ses composantes : une dynamique porteuse

Après un ralentissement des créations en 2014, le mouvement des Epl renoue avec la progression moyenne de 3 % observée les cinq années précédentes. Ce retour à la croissance est le résultat de la conjonction de plusieurs facteurs : la reprise de l'activité des collectivités, après une période de ralentissement liée aux élections locales ; la réorganisation territoriale, ainsi que les nouvelles activités tournées vers la croissance verte, et enfin, la persistance d'une situation budgétaire tendue. Ces trois facteurs incitent les collectivités à se tourner vers le mode de gestion Epl pour relever leurs nouveaux défis.

La complémentarité de la gamme joue à plein

Ainsi au 1^{er} juin 2016, 1 243 Epl sont identifiées, dont 971 Sem, 269 Spl et 3 SemOp. Si le nombre de Sem se stabilise, les Spl poursuivent leur croissance (+ 13 % en un an) et sont désormais présentes dans tous les secteurs. Dans le secteur du tourisme, les nouvelles créations ont permis d'élargir le spectre d'intervention des Epl à de nouveaux métiers. La promotion territoriale en est une illustration avec désormais une vingtaine d'offices de tourisme en activité. Le transfert récent de la compétence « promotion du tourisme » aux intercommunalités a d'autant plus impulsé cette dynamique : 17 projets de création d'offices de tourisme sont en cours de réflexion, dont 15 au statut de Spl.

Autre domaine en fort développement, celui de l'environnement dans lequel 21 Sem ont été créées en 2015, dont 8 dans le seul domaine de l'énergie. Production hydraulique, distribution d'électricité ou encore méthanisation, le vote de la loi sur la transition énergétique a favorisé le développement d'Epl dans le secteur, alors même que les besoins d'énergies renouvelables (EnR) au niveau local sont réels. Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, trois SemOp ont été créées au cours des douze derniers mois et quatre sont en projet sous ce statut.

Maintien du volume d'activité en 2015 et hausse en perspective

En 2015, le chiffre d'affaires des Epl se stabilise autour de 12 milliards d'euros. Dans la quasi-totalité des secteurs, les perspectives d'évolution demeurent encourageantes : 30 % des dirigeants envisagent un volume d'activité supérieur en 2016. Jouant à plein leur rôle contracyclique et d'amortisseur de crise, cette consolidation de l'activité des Epl constitue un marqueur positif pour la reprise en faveur de l'économie locale. En 2015, 35 000 entreprises sont ainsi intervenues dans le cadre des marchés émis par les Epl pour un montant total de 3,7 milliards d'euros.

Les intercommunalités toujours plus présentes aux côtés des Epl

Concentrant à elles seules près de 750 millions d'euros de capitalisation, les intercommunalités et structures de coopération jouent un rôle croissant dans la gouvernance des Epl. Sur les 204 projets identifiés à la fin du 1^{er} semestre 2016, plus d'un projet sur deux est porté par une communauté. Les initiatives de l'échelon communal se maintiennent quant à elles, même si l'on observe une légère tendance à la baisse (- 8 %).

Diversification et coopération, des stratégies de plus en plus affirmées

57 % des Epl se sont engagées dans une stratégie de diversification de leur activité, contre 54 % il y a un an. Les raisons de cette stratégie sont multiples : anticiper une évolution du secteur ou encore offrir une réponse globale aux collectivités et à leurs concitoyens. Les perspectives de développement de la pluriactivité confirment cette tendance : 31 % des Epl souhaitent s'engager dans cette démarche à court ou moyen terme, soit + 4 points par rapport à l'année dernière. Les coopérations et mutualisations entre Epl constituent une autre composante des démarches entrepreneuriales engagées par leurs dirigeants. Ces alliances peuvent être temporaires ou pérennes. Parmi elles, les groupements d'intérêt économique (GIE) progressent de façon soutenue : 46 GIE sont actuellement identifiés, recouvrant une centaine d'Epl, dont 68 dans l'aménagement.

51

Epl créées en 2015



204

projets de création d'Epl

730

filiales et prises de participation de Sem

dont

301 filiales

429 prises de participation



multi-activité



57 %

des Epl sont engagées dans une stratégie de multi-activité, dont 19 % dans un autre secteur que leur cœur de métier

et

31 %

des Epl ambitionnent une diversification à court/moyen terme

1 243

Epl en activité

971 Sem

dont 269 Spl

3 SemOp



63 455 emplois

23 % des Epl ont l'intention d'augmenter leurs effectifs à court terme



12,2 Md€

chiffre d'affaires 2015

30 % des dirigeants envisagent un volume d'activité supérieur en 2016



4,3 Md€

capital social



commande publique

11 100

contrats de commande publique sont actuellement en cours de réalisation par les Epl

6 700

marchés sont exécutés pour un montant évalué à 5,6 Md€.

En 2015, les Epl ont remporté 1,9 Md€ de nouveaux marchés et ont attribué 3,7 Md€ de marchés à 35 000 entreprises.

logement



548 649 logements gérés

16 943 mises en chantier

1 340 000 personnes logées

> 2015, des créations d'Epl renouant avec une croissance de 3 %

> Alors qu'en 2014 le mouvement des Epl connaissait un ralentissement des créations dans un contexte d'élections locales et de renouvellements conséquents dans de nombreuses collectivités, 2015 renoue avec une croissance avoisinant les 3 %.

> En dépit d'une nouvelle baisse des investissements des collectivités locales (- 8,6 % en 2015), 51 créations ont été recensées sur l'ensemble des champs d'intervention des Epl.

> Si l'année 2015 apparaît comme une année de reconstitution de leurs marges de manœuvre financière et, en conséquence de la croissance de leur épargne brute, d'autres conjonctions propices à l'investissement expliquent la dynamique du mouvement.

> Le premier facteur trouve sens dans les qualités intrinsèques du statut d'Epl. Avec l'apparition de nouvelles restrictions budgétaires et la difficulté à jouer sur le levier fiscal, les collectivités reconsidèrent leur politique d'investissement et l'organisation de leurs services publics. Tandis que les Sem et les SemOp permettent la mobilisation de capitaux privés, les Spl favorisent les coopérations entre différents niveaux de collectivités.

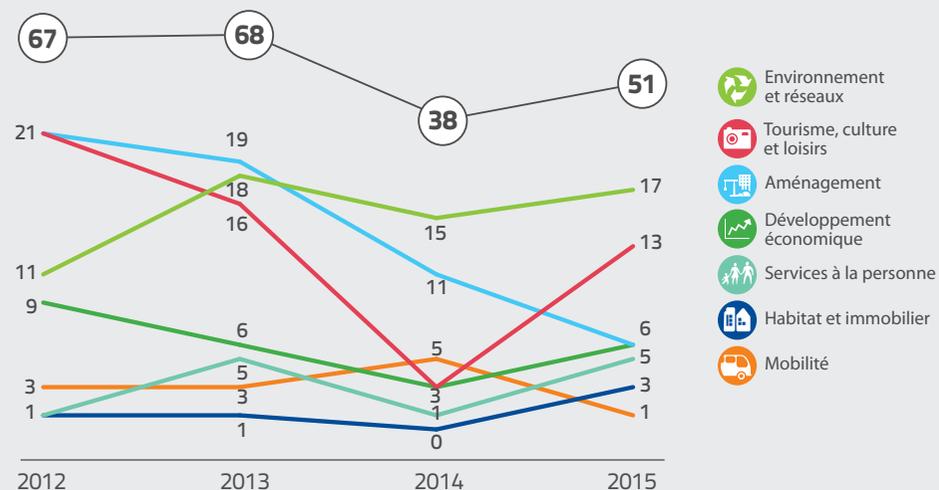
> En 2015, 22 créations d'Epl sont issues d'une transformation d'entités déjà existantes sous d'autres statuts, dont 11 ayant succédé à une association sur des activités comme la petite enfance et le tourisme. À cet égard, l'appétence des élus locaux pour le mode de gestion Epl semble s'inscrire dans une volonté de moderniser l'action publique.

> Le second élément expliquant cette croissance tient à la complémentarité des statuts qui composent la gamme Epl. Coopérations public-privé ou public-public, les Sem, Spl et SemOp offrent une large palette de choix aux élus souhaitant concrétiser leur projet. L'analyse sectorielle démontre un développement soutenu des créations d'Epl dans le tourisme, la culture et les loisirs (+ 13 Epl), alors que ce secteur avait marqué le pas en 2015, suite au gel d'un grand nombre de projets par les collectivités.

> Le secteur de l'environnement et des réseaux, porté par le développement des énergies nouvelles, de distribution et d'assainissement de l'eau, poursuit une croissance constante avec 17 Epl créées en un an.

> Les disparitions d'Epl sont en baisse par rapport à 2014. Deux tiers sont la conséquence d'une fin de mission.

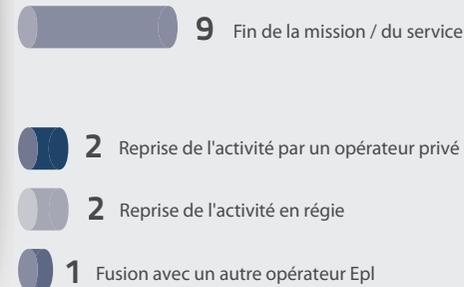
Évolution des créations d'Epl par secteur



Analyse des origines des Epl créées



Analyse des disparitions d'Epl



Les Epl en régions au 1^{er} juin 2016

Légende

Epl existantes **Tendance par rapport au 1^{er} juin 2015**

Répartition par statut **Sem** **Spl** **SemOp**

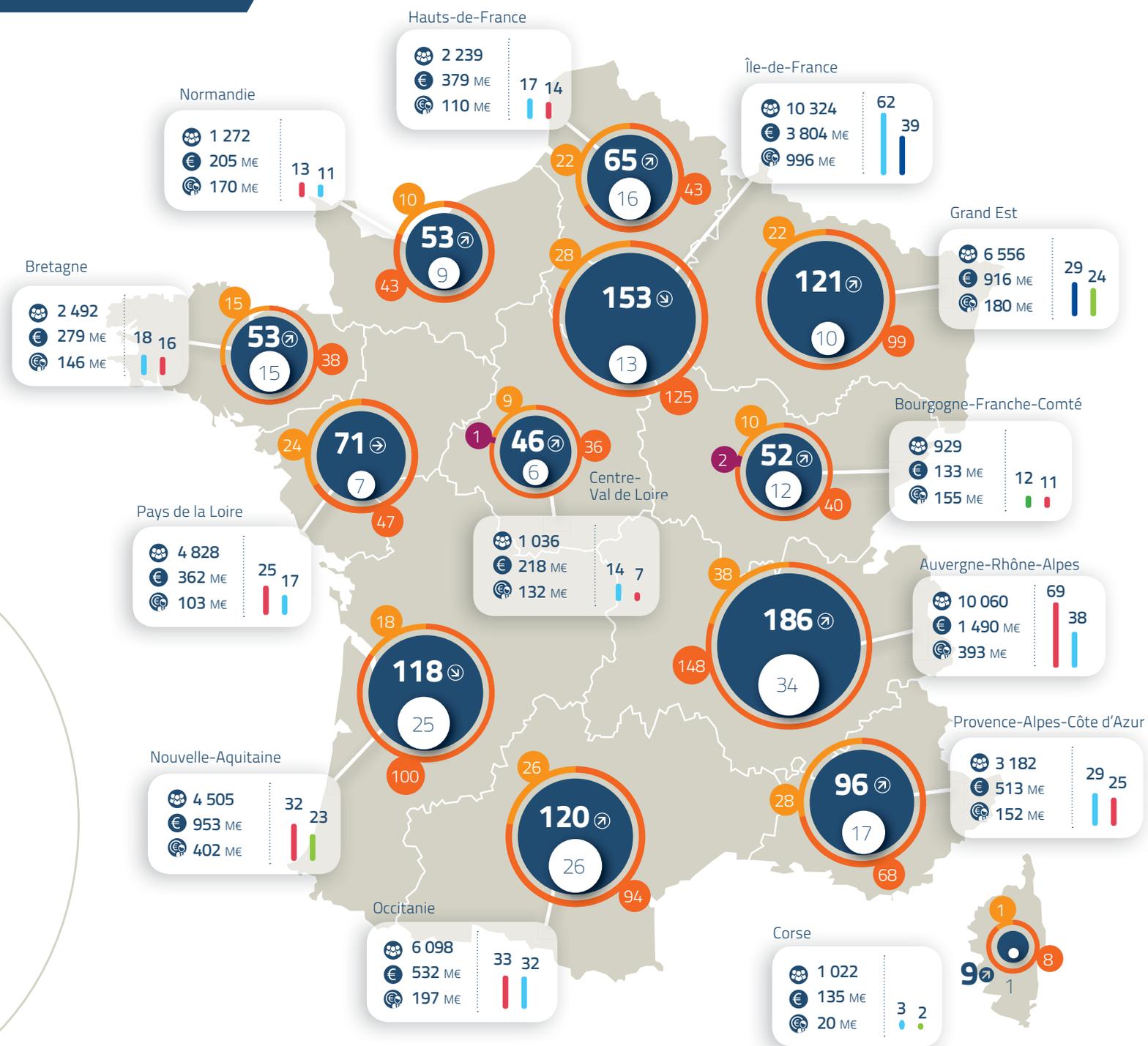
Projets d'Epl

Chiffres-clés régionaux

- Effectif
- Chiffre d'affaires
- Capital social

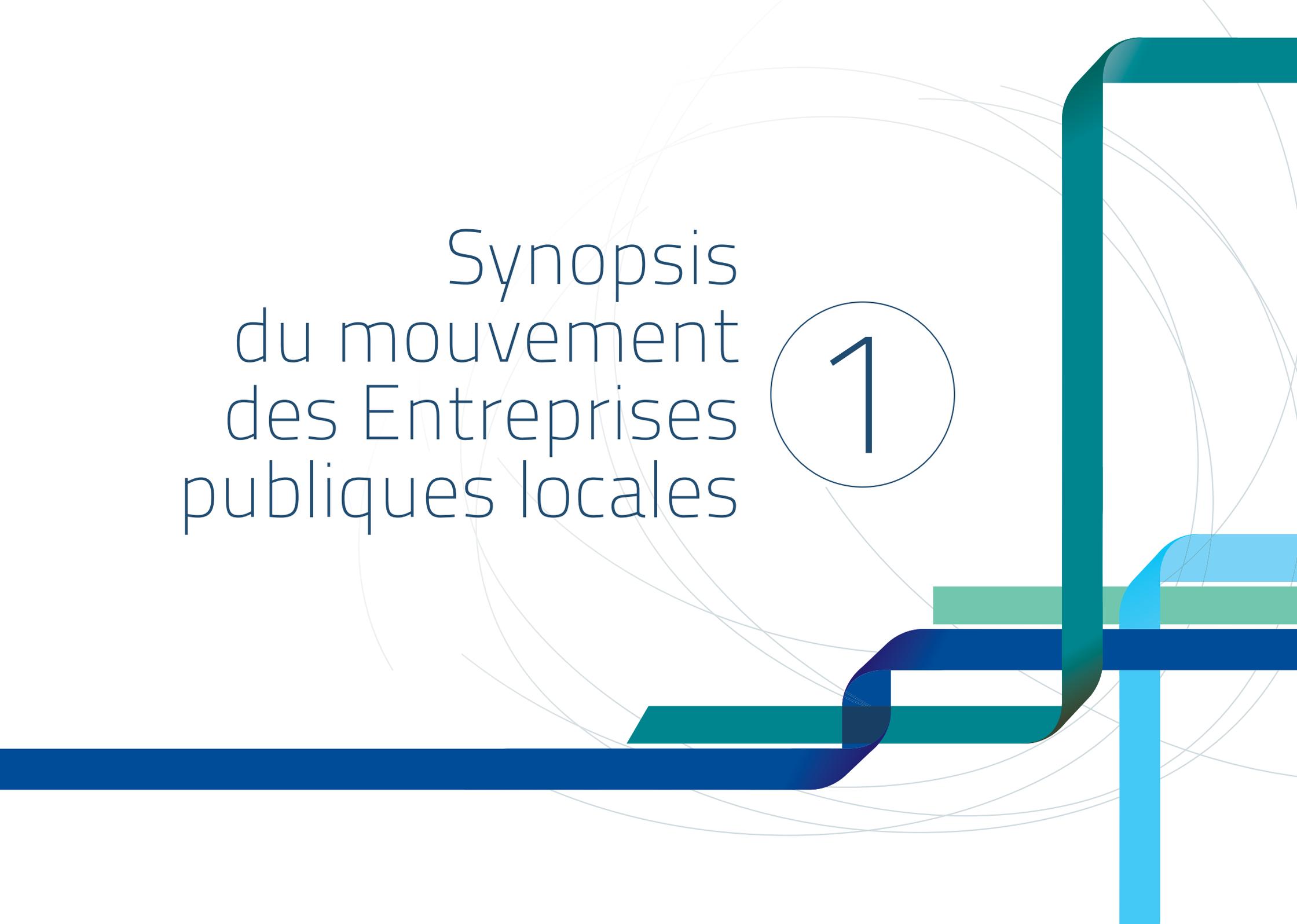
Secteurs d'activité
(les 2 secteurs d'activité principaux par région)

- Aménagement
- Développement économique
- Environnement et réseaux
- Habitat et immobilier
- Mobilité
- Services à la personne
- Tourisme, culture et loisirs



Synopsis du mouvement des Entreprises publiques locales

1

The page features a decorative graphic on the right side consisting of several overlapping, thick, curved lines in shades of teal, blue, and green. A circular icon containing the number '1' is positioned to the right of the main text. The background is white with faint, light gray circular patterns.

Le mouvement Epl

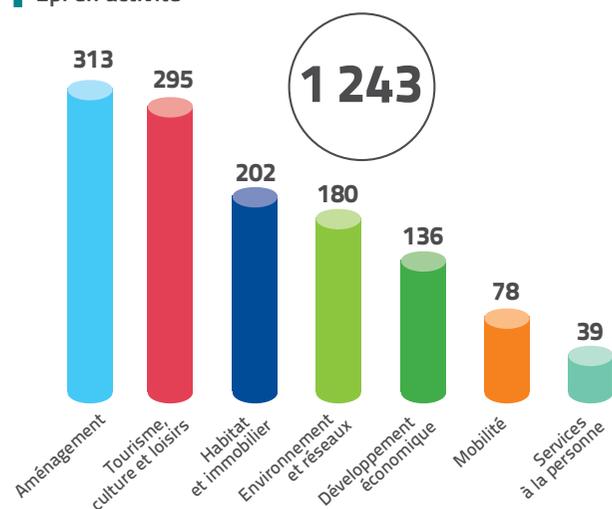
Une dynamique largement portée par les secteurs du tourisme et de l'environnement

> Entre rapprochements stratégiques et réorganisation territoriale, le secteur de l'aménagement est en voie de restructuration tant sur son cœur de métier que sur sa zone d'intervention. Le quasi-maintien du nombre d'Epl est un facteur encourageant et démontre la capacité des modèles de Sem et de Spl à répondre aux nouvelles contraintes des collectivités locales. Dans un secteur où la logique de groupe se développe, 6 Spl se sont constituées aux côtés de Sem existantes au cours des douze derniers mois.

> Écoquartiers, logements sociaux, intermédiaires ou libres, équipements structurants, rénovation urbaine, revitalisation commerciale, rénovation énergétique, les Epl immobilières ont su, au fil des années, développer de véritables savoir-faire complémentaires. Dans le sillage des Epl d'aménagement, les élus maintiennent leur confiance aux Epl de logement qui démontrent une réelle dynamique. Détenant 11 % du parc des bailleurs sociaux, elles maintiennent également leur effort de construction avec 17 000 mises en chantier.

> Porté largement par le développement des activités de promotion territoriale, le secteur du tourisme, de la culture et des loisirs comptabilise 295 structures, soit 8 de plus en douze mois.

Epl en activité



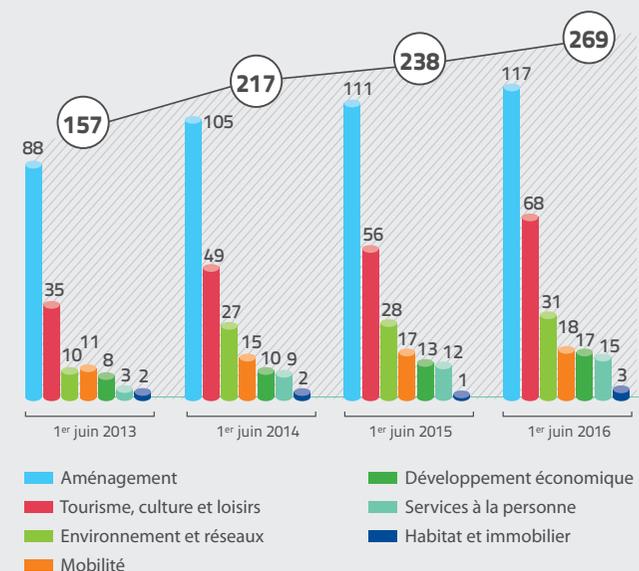
Évolution par secteur

Évolution	2016/2015	2015/2014	2014/2013	2013/2012
Aménagement	- 1 %	- 0,3 %	3 %	5 %
Tourisme, culture et loisirs	4 %	0,4 %	3 %	5 %
Habitat et immobilier	1 %	- 7 %	- 2 %	- 3 %
Environnement et Réseaux	6 %	1 %	19 %	8 %
Développement économique	8 %	2 %	7 %	7 %
Mobilité	-	1 %	-	4 %
Services à la personne	11 %	17 %	36 %	16 %

Des Spl en progression dans tous les secteurs

> Depuis leur création par la loi du 28 mai 2010, les Spl se déploient de façon soutenue pour atteindre le nombre de 269 au 1^{er} juin 2016. Trois fois plus nombreuses qu'en 2012, elles témoignent d'un succès certain auprès des collectivités, en quête de solutions à la fois souples et maîtrisées pour mener à bien leurs missions d'intérêt général.

> Très présentes dans l'aménagement (117), dans le tourisme (68), ou encore les services à la personne, les Spl ont favorisé le développement de nouvelles activités, jusqu'ici peu représentées au sein du mouvement Epl. Elles constituent ainsi, aux côtés des Sem et des SemOp, une réponse au défi de l'efficience des politiques publiques locales.



Sem, Spl et SemOp : la complémentarité de gamme est en marche

- > Avec une croissance de 13 % en un an, les Spl comptent 31 structures supplémentaires par rapport au 1^{er} juin 2015.
- > Parallèlement, les trois premières SemOp ont été créées en 2015 et viennent ainsi enrichir la gamme des Epl. Ces nouvelles sociétés interviennent dans les domaines de l'eau et de l'assainissement pour le compte de la ville de Dole et de Chartres Métropole.

- > La progression des effectifs concerne l'ensemble des outils de la gamme avec notamment + 5 % pour les Sem.
- > La disparition de structures de taille importante n'ayant pas été compensée par le volume d'affaires d'Epl nouvellement créées, le chiffre d'affaires global des Sem enregistre une baisse de 5 %.

- > Structurellement, les Spl existantes se consolident avec un chiffre d'affaires moyen de 5,8 millions d'euros et un effectif moyen de 31 salariés contre respectivement 2,7 millions d'euros et 17 salariés au 1^{er} juin 2012, soit près du double.

Chiffre d'affaires par statut en millions d'euros



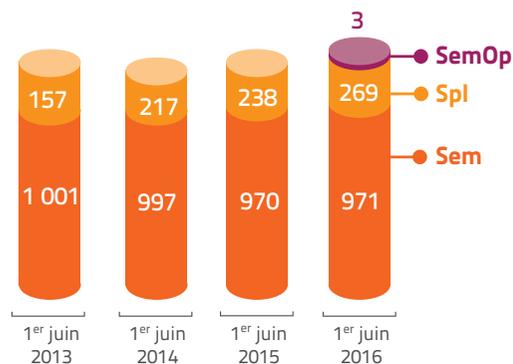
Évolution	2016/2015	2015/2014	2014/2013
Sem	- 5 %	- 5 %	1 %
Spl	62 %	42 %	89 %

Emplois par statut

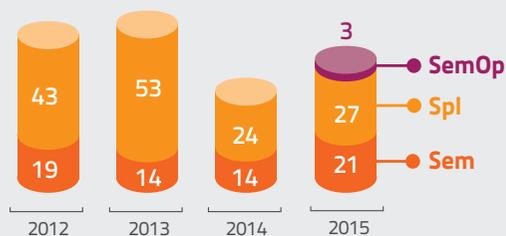
hors saisonniers et vacataires



Répartition des Epl par statut



Focus sur les statuts des Epl créées



Intention de changement de statut

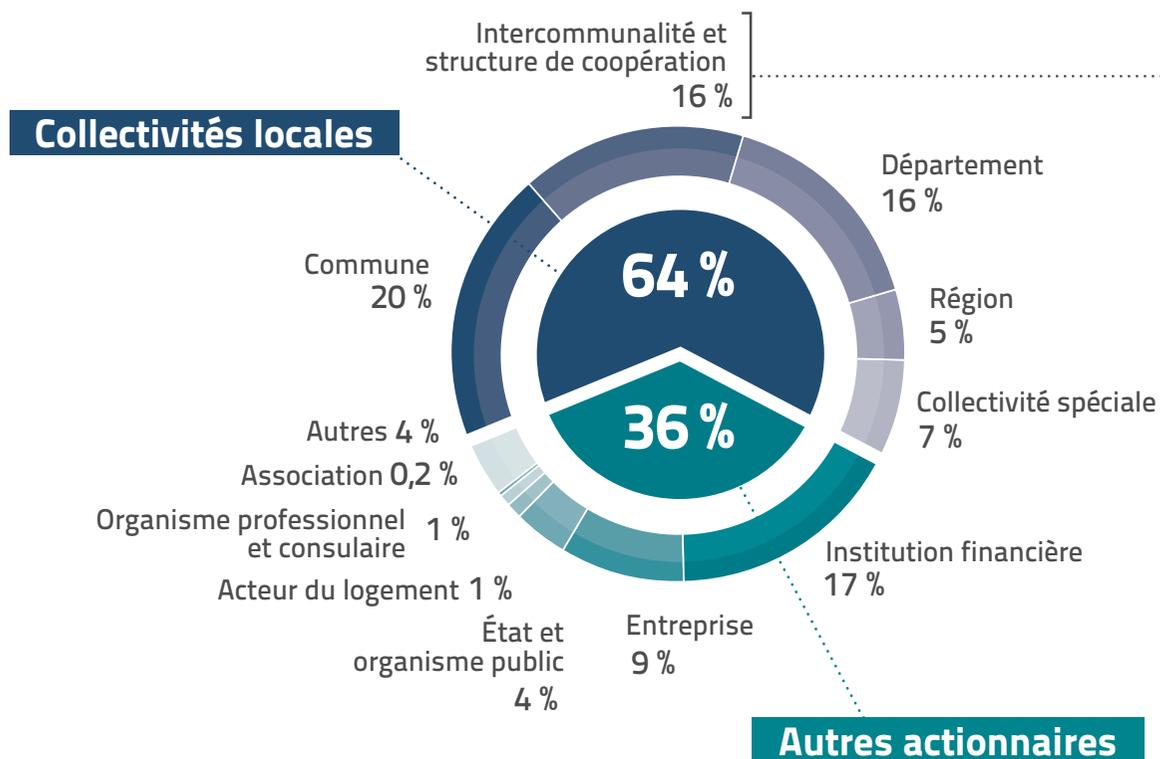


	1 ^{er} juin 2016	1 ^{er} juin 2015	1 ^{er} juin 2014	1 ^{er} juin 2013
Intention de changement	5 %	4 %	4 %	5 %
Pas d'intention de changement	83 %	85 %	91 %	87 %
Ne se prononcent pas	12 %	11 %	5 %	8 %

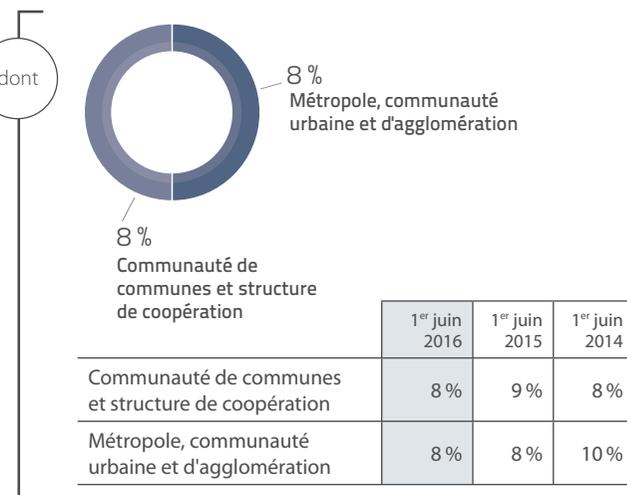
95 % des Epl n'ont pas l'intention de changer de statut juridique

- > Une petite minorité de dirigeants d'Epl évoquent la possibilité d'un changement de statut pour leur société : seuls 5 % l'envisagent de façon probable ou certaine. Parmi eux, la moitié envisage d'évoluer vers le statut de Spl.

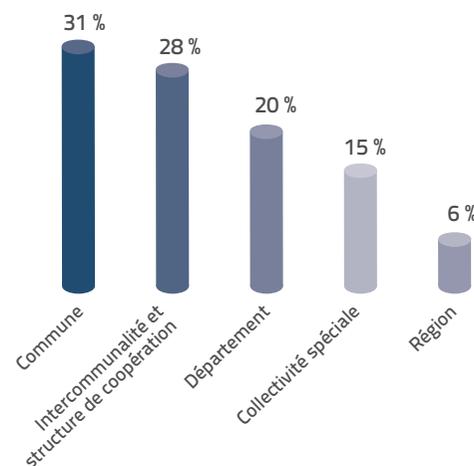
Des collectivités détenant près des deux tiers du capital des Epl



Répartition de l'actionariat calculé sur le montant du capital détenu



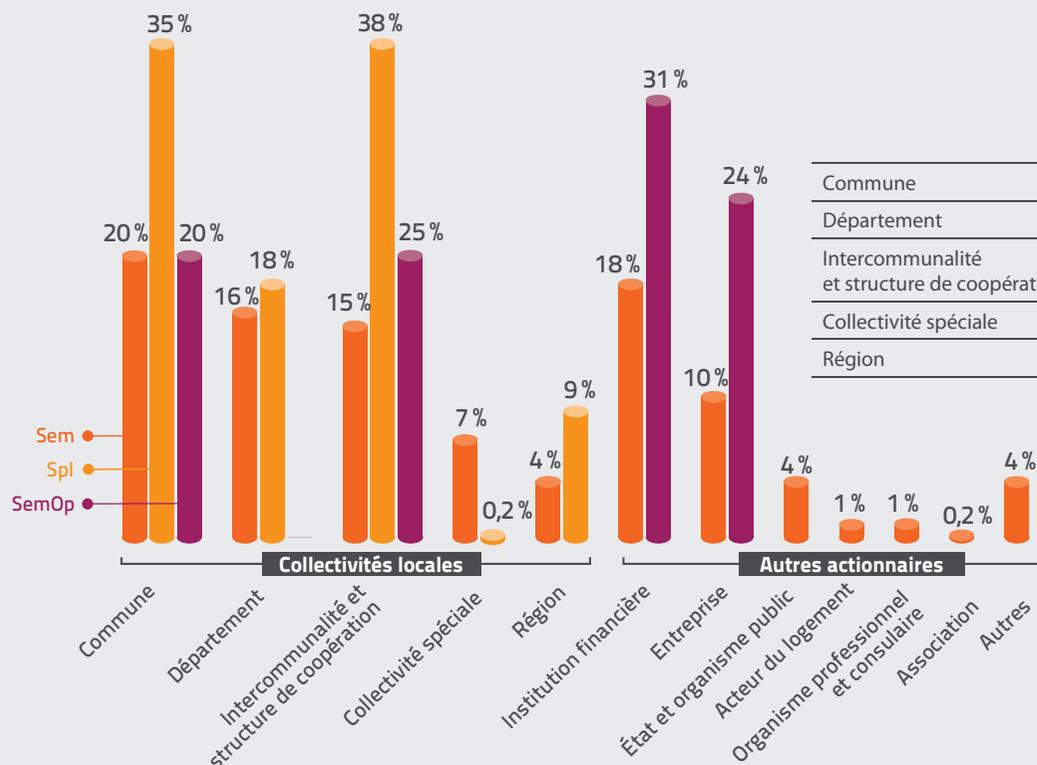
Répartition des actionnaires publics référents*



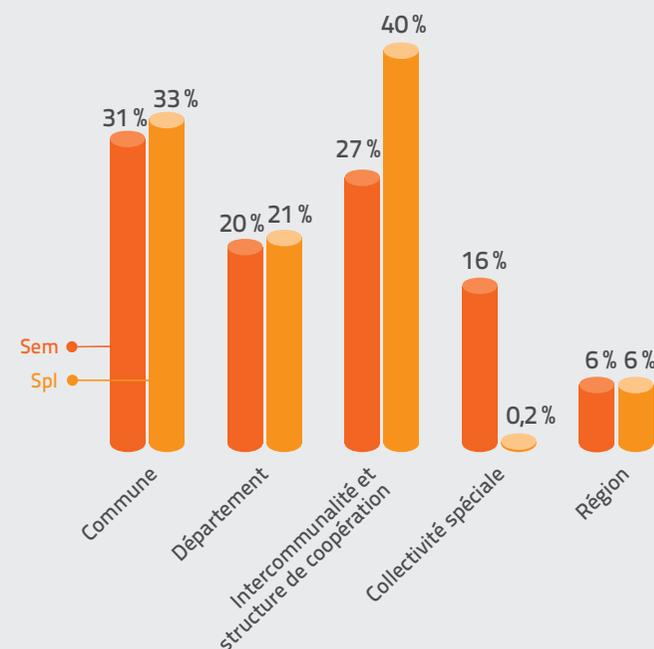
*Actionnaire dont la part du capital détenu est la plus élevée

> Tous statuts confondus, les collectivités locales détiennent 64 % du capital social des Epl. Excepté un fort mouvement de recapitalisation dans quelques Sem ultramarines, la ventilation du poids des échelons est quasi stable par rapport à l'année dernière. L'actionariat privé, quant à lui, voit son poids augmenter d'un point par rapport au 1^{er} juin 2015.

⊕ Actionnariat des Sem, Spl et SemOp



■ Actionnariat référent des Sem et Spl



Actionnariat des Sem : stabilité de l'actionnariat des collectivités locales

- > En dépit des difficultés financières rencontrées par les collectivités locales, celles-ci poursuivent leurs efforts d'investissement. Dans les faits, même si l'on enregistre un léger repli de l'actionnariat des collectivités dans les Sem, elles concentrent toujours près des deux tiers de leur capital. Les communes et les intercommunalités continuent de représenter plus du tiers de l'actionnariat des Sem.
- > Dans le contexte des transferts de compétences, la capitalisation des intercommunalités dans les Sem se maintient à 15 %.

- > Avec 18 %, les institutions financières préservent leur statut de partenaires privilégiés aux côtés des Sem.

Actionnariat des Spl : une présence renforcée des intercommunalités

- > Alors que le transfert de compétences au bénéfice des intercommunalités se met en place, le bloc communal conforte sa place d'actionnaire majoritaire des Spl avec un volume de 3 milliards d'euros détenu. Dans une logique de partenariat public-public, les communes s'associent très souvent aux côtés de ces intercommunalités afin de porter des projets sur une échelle territoriale plus pertinente. 📄

Actionnariat des SemOp : des partenaires privés majoritaires au capital

- > Alors que les textes demandent aux collectivités de détenir au moins 34 % du capital et 85 % au plus, dans les faits elles en concentrent 45 %. Si les opérateurs privés sont majoritaires avec 55 % de participation, les collectivités conservent toutefois une véritable maîtrise au sein de l'outil, notamment par leur implication dans toutes les décisions stratégiques, l'existence d'une minorité de blocage et la présidence de droit confiée à un élu. La SemOp est une réponse aux besoins des collectivités qui souhaitent profiter de l'expertise du privé et de leur capacité d'investissement pour porter des projets de taille conséquente.

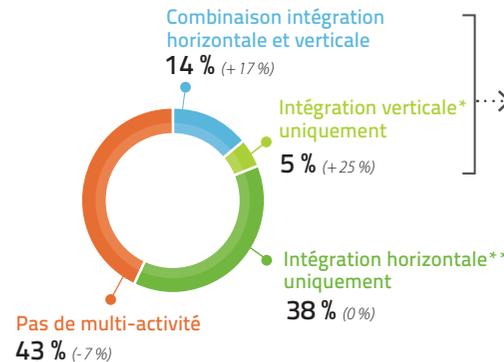
La multi-activité, une large majorité des Epl s'y sont engagées

- > La multi-activité fait écho aux besoins des collectivités qui se trouvent dans la nécessité d'optimiser leur intervention. En agissant sur les différents aspects d'une même politique locale, les Epl se positionnent comme un opérateur global au service des territoires.
- > Cette stratégie entrepreneuriale offre de nombreux avantages. Elle favorise notamment l'équilibre financier entre les activités et permet ainsi les économies d'échelle. Pour la collectivité, disposer d'une offre de service complète à travers un seul opérateur garantit la cohérence de la politique publique locale.
- > Avec 57 % des Epl engagées dans une stratégie de multi-activité (+ 7 % par rapport au 1^{er} juin 2015), la tendance de fond observée depuis quelques années se confirme. Si elle s'étend à tous les secteurs d'activité couverts par les Epl, elle demeure néanmoins plus développée dans l'aménagement et l'immobilier.
- > Ainsi, 65 Epl d'aménagement s'y sont engagées dont près d'une cinquantaine sur des activités immobilières. Une quarantaine d'Epl immobilières ont pour leur part intégré des activités d'aménagement et de développement économique.
- > Les perspectives de croissance de la multi-activité sont prometteuses : 31 % des dirigeants envisagent de diversifier leur activité, dont 11 % de façon certaine (contre 7 % au 1^{er} juin 2015). Sur les 200 Epl qui s'inscriraient dans cette dynamique, 150 songent à une diversification intra-sectorielle.
- > Les raisons de la mise en place d'une stratégie d'intégration sont diverses et démontrent souvent des particularismes sectoriels. En tout état de cause, un nombre élevé de dirigeants fait le choix de la pluriactivité pour investir de nouveaux marchés (57 %), ou encore pour renforcer l'équilibre budgétaire de la structure (43 %).

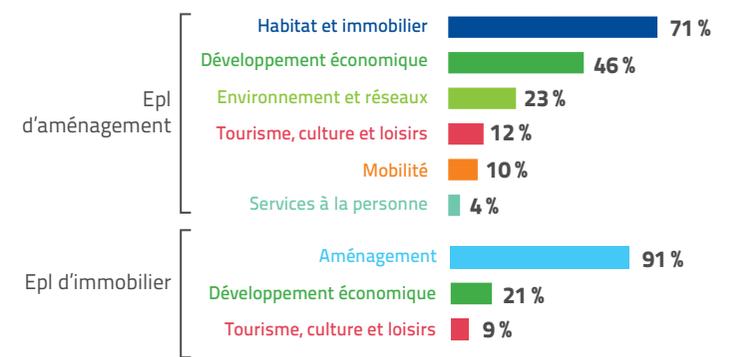
* *Intégration verticale* : stratégie d'entreprise qui consiste à intégrer de nouvelles activités au-delà de son cœur de métier, situées en amont ou en aval de sa chaîne de valeur.

** *Intégration horizontale* : stratégie d'entreprise qui consiste à intégrer de nouvelles activités en lien avec son cœur de métier.

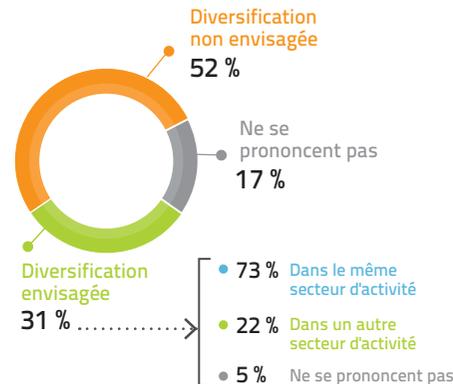
Epl en multi-activité



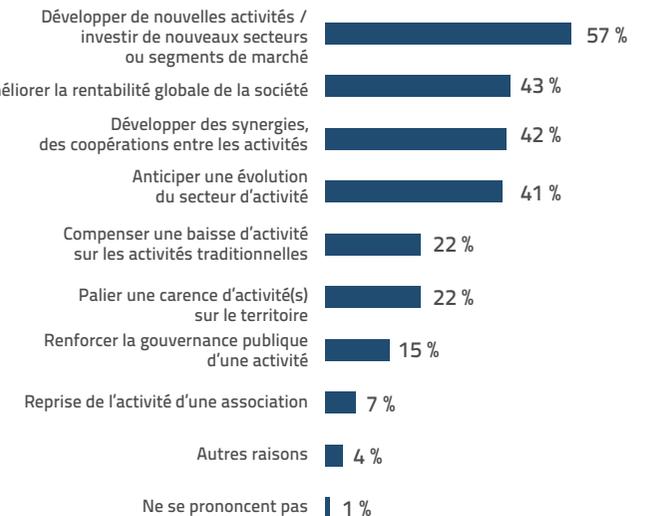
Focus - Intégration verticale



Intentions de diversification à court ou moyen terme



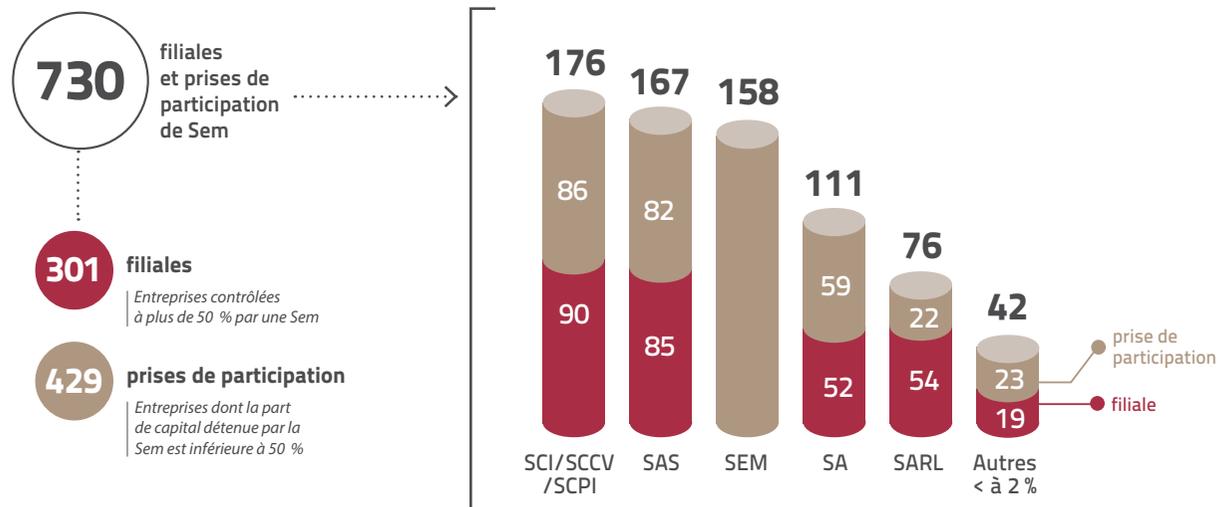
Raisons de la diversification



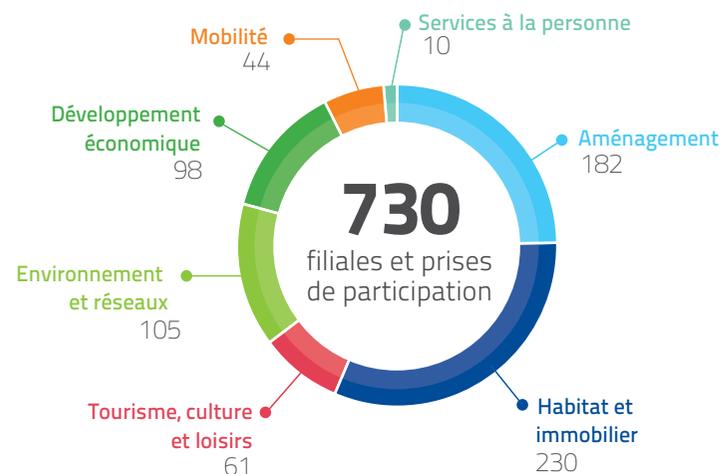
Évolution	2016/2015	2015/2014	2014/2013
Diversification envisagée	19 %	- 19 %	7 %
Diversification non envisagée	- 5 %	- 8 %	11 %
Ne se prononcent pas	- 10 %	37 %	- 50 %

Filialisation : une autre stratégie possible

- > Le développement de la filialisation constitue aujourd'hui une tendance forte. Près de 300 Sem (31 % des Sem) sont présentes au capital de 730 sociétés en tant qu'actionnaire majoritaire (301 filiales) ou minoritaire (429 prises de participation). Si les raisons de cet engouement pour la filialisation divergent d'une structure à une autre, on retiendra qu'elle offre aux Sem la possibilité de nouer des partenariats privés et de partager à la fois investissements et risques.
- > La filialisation concerne tous les secteurs d'intervention des Epl, même si elle reste plus répandue dans les métiers de l'aménagement, avec 182 filiales et prises de participation pour 92 Epl, et de l'immobilier avec 230 pour 52 Epl.
- > Cette stratégie de développement externe offre aux Sem qui s'y engagent, l'opportunité d'élargir leur champ d'intervention en y intégrant notamment des activités marchandes, afin de faire face aux aléas de leur cœur de métier.
- > Le secteur de l'environnement connaît une forte évolution du nombre de filiales. Dans ce secteur concurrentiel, cette stratégie permet d'intégrer de nouveaux segments de marché dans une démarche de réponse globale.
- > Suivant une logique de groupe, une vingtaine de Sem de mobilité se sont engagées dans cette démarche, favorisant ainsi l'inter-mobilité au sein de zones urbaines élargies.

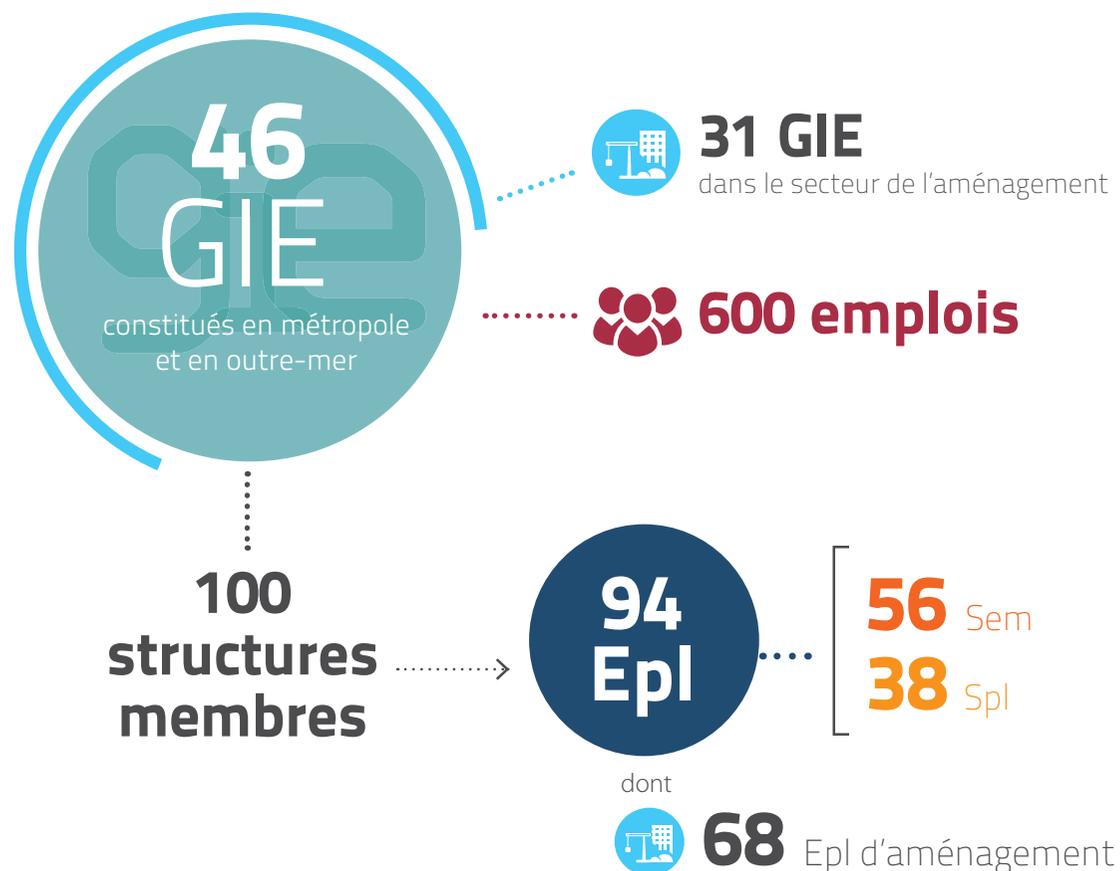


Les filiales et prises de participation par secteur



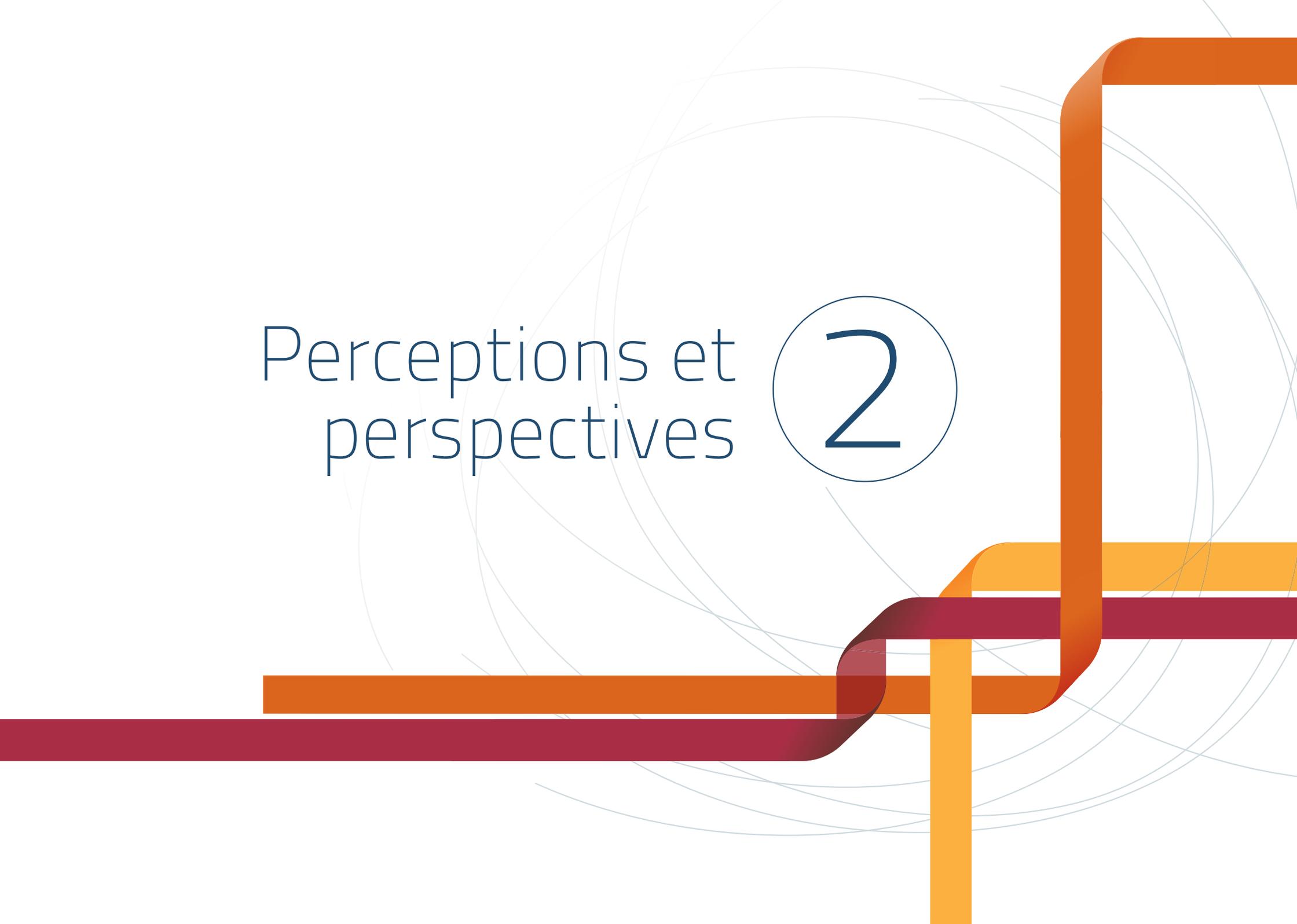
Les groupements d'intérêt économique : un mode de coopération efficace entre les différentes composantes de la gamme Epl

- > Filialisation d'activité, groupements d'employeurs ou momentanés d'entreprise, les exemples de mutualisation sont nombreux. Parmi ces formes vertueuses de coopération tant pour les dirigeants que pour les actionnaires, les 46 groupements d'intérêt économique (GIE) recensés constituent une réponse adaptée aux nouveaux défis relevés par les collectivités locales et leurs opérateurs : renforcer et optimiser l'action publique locale au bénéfice de leurs concitoyens.
- > Historiquement présente dans l'immobilier, la tendance s'étend de plus en plus aux autres secteurs d'activités dans lesquels évoluent les Epl : aménagement, tourisme, mobilité, ou encore développement économique. La progression constante des GIE témoigne d'une volonté forte des opérateurs de créer des synergies. Avec l'apparition des Spl en 2010, et la volonté de créer des « groupes Epl » sur les territoires, la constitution de GIE s'est d'autant plus accélérée.
- > Les deux tiers des GIE (68 %) disposent de leur propre personnel, composé de salariés embauchés auparavant par l'un des membres du groupement. Dans 29 % des cas, la mise à disposition de personnel est la modalité retenue.
- > Face à la contraction de leurs capacités d'investissement (17 % de baisse cumulée entre 2014 et 2015), les collectivités locales ont trouvé dans les GIE un relais pour porter des structures naissantes. *De facto*, plus d'une trentaine de GIE (63 %) ont été constitués pour porter le développement d'une Spl aux côtés d'une Sem en activité, grâce à la mutualisation des moyens. Cette observation est d'autant plus vraie dans le secteur de l'aménagement où 85 % des GIE sont créés dans cette logique. 📄



Perceptions et perspectives

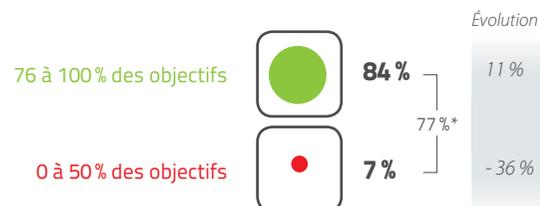
2



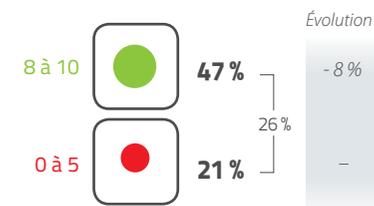
Perceptions - Une situation financière jugée moins favorable

- > Les signes de retour à l'investissement sont perceptibles depuis fin 2015. Dans cette dynamique, plus des trois quarts des dirigeants d'Epl estiment avoir réalisé la quasi-totalité de leurs objectifs en 2015. Cette tendance devrait d'ailleurs se confirmer sur l'année en cours.
- > Pour autant, la situation financière des Epl sur l'exercice 2015 tend légèrement à se dégrader. 47 % des dirigeants la jugent très confortable contre 51 % pour l'exercice 2014, soit un recul de 4 points. Dans le même temps, la proportion de dirigeants estimant une situation financière négative reste identique (21 %).
- > Une analyse plus fine met en évidence des situations disparates selon les secteurs. Dans l'aménagement, les dirigeants sont seulement 39 % à juger positivement la situation financière, 42 % dans le secteur de l'immobilier. Les dirigeants d'Epl immobilières sont aussi 40 % à estimer leur capacité d'autofinancement insuffisante, contre 28 % au total.

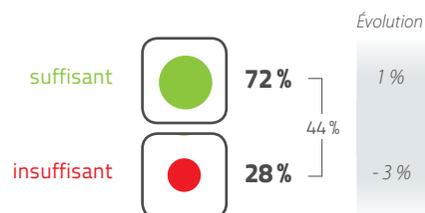
Degré de réalisation des objectifs 2015



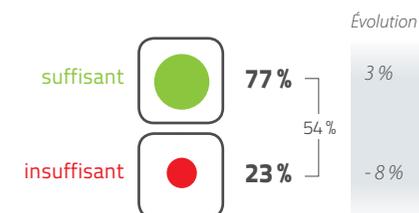
Jugement de la situation financière sur l'exercice 2015 (Note entre 0 et 10)



Capacité d'autofinancement



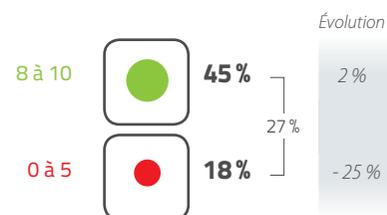
Niveau de capitalisation



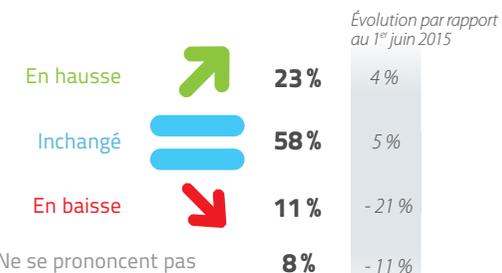
Perspectives 2016 - Une confiance partiellement retrouvée

- > Les prévisions des dirigeants sur leur situation financière en 2016 présagent plus d'optimisme, avec un recul des Epl la jugeant critique (18 % contre 21 % en 2015).
- > 30 % des dirigeants anticipent un chiffre d'affaires 2016 supérieur à 2015, soit 3 points de moins que l'année dernière. Si le taux d'Epl prévoyant une baisse de chiffre d'affaires reste identique, le nombre de sociétés projetant un maintien augmente de 4 points.

Jugement de la situation financière sur l'exercice 2016 (Note entre 0 et 10)



Perspectives d'évolution de l'effectif entre 2015 et 2016



*Net promoteur score : indicateur de différentiel entre les valeurs extrêmes (positif - négatif)

> 38 % des dirigeants estiment que la réorganisation des compétences n'est pas sans conséquence sur l'activité des Epl. Ce score s'élève à 50 % dans le secteur de la mobilité.

> De même, ils sont de plus en plus nombreux (41 %) à estimer que les contraintes juridiques de leur secteur impactent fortement le développement de leur activité. Cette tendance est particulièrement marquée dans le secteur des services à la personne (53 %).

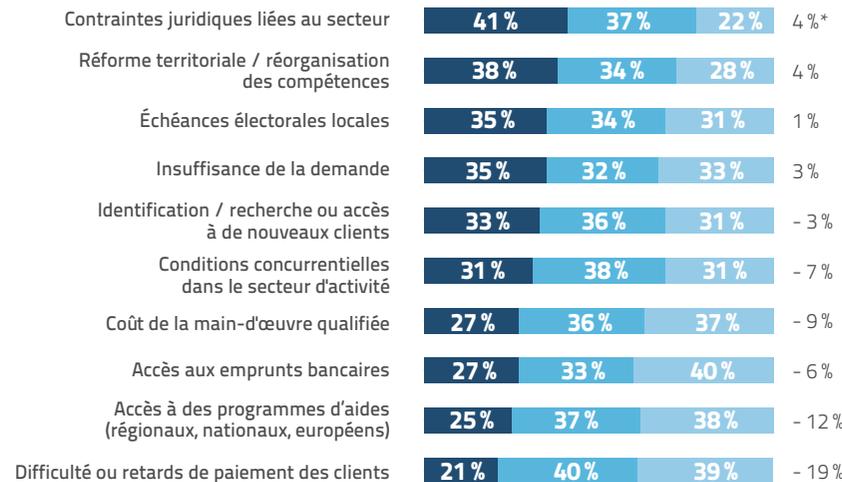
> Parallèlement, 40 % des dirigeants jugent que l'accès aux emprunts bancaires ne constitue pas un frein au développement de leur activité. Ce résultat positif est à mettre en perspective avec la capacité d'autofinancement perçue comme satisfaisante par les trois quarts des dirigeants.

Anticipation du chiffre d'affaires 2016

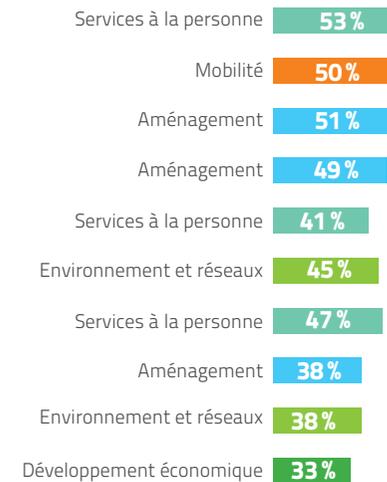


Évolution	2016/2015	2015/2014	2014/2013
En hausse	- 9 %	0,1 %	14 %
Inchangé	13 %	- 34 %	30 %
En baisse	- 5 %	13 %	8 %
Ne se prononcent pas	-	130 %	- 60 %

Facteurs d'incidence sur l'activité



Analyse sectorielle : secteur où le facteur a la plus forte incidence



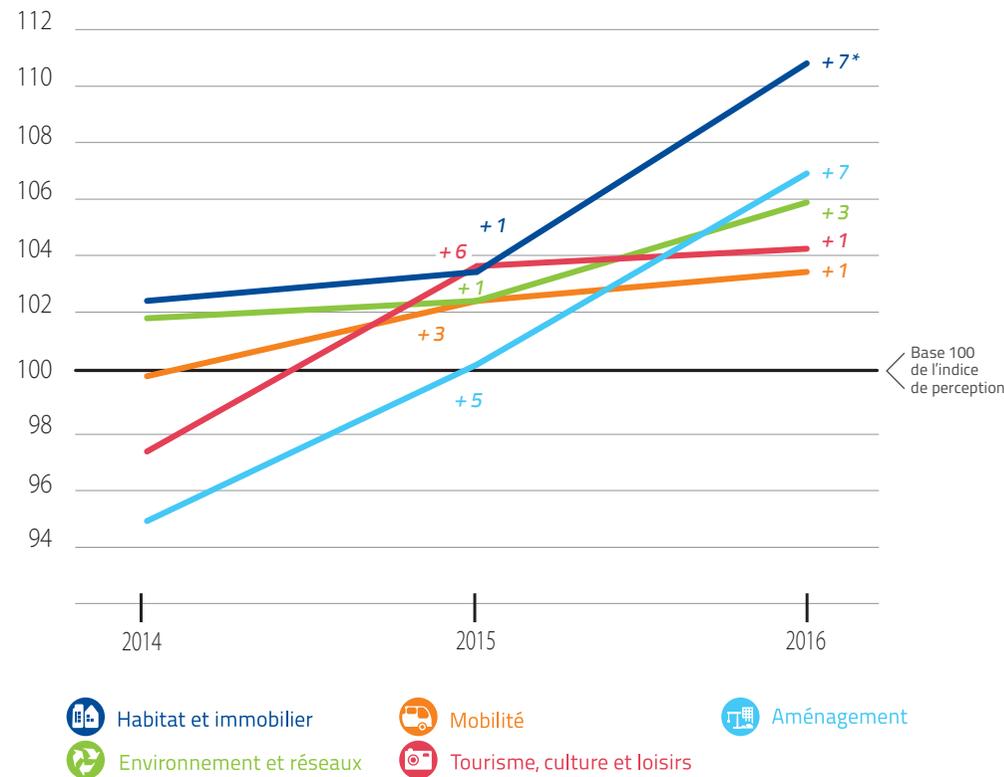
■ Forte incidence ■ Faible incidence ■ Aucune incidence

*Net promoteur score

Indice de perception des Epl

Des perspectives d'activités qui s'améliorent nettement dans les secteurs de l'immobilier et de l'aménagement

- > Afin d'anticiper au mieux les tendances du mouvement et les opportunités offertes par les évolutions du secteur public local, la Fédération des Epl a développé pour la deuxième année consécutive un indicateur de conjoncture annualisé, l'IPE (indice de perception des Epl).
- > Les tendances observées à l'aide de cet indice barométrique révèlent des particularismes propres à chaque secteur.
- > En 2014, les changements de majorité politique dans de nombreuses communes et intercommunalités ont entraîné le gel d'un certain nombre de projets. Cette situation a provoqué un ralentissement de l'activité dans le secteur de l'aménagement, expliquant ainsi une confiance mitigée de la part des dirigeants (95). De son côté, l'immobilier a démontré une réelle capacité de résistance avec un indice de 102 en 2014, notamment grâce au maintien des activités de production et de réhabilitation. Dans le contexte des recompositions d'opérateurs dans l'immobilier, les Epl du secteur ont su stabiliser leur activité en internalisant de nouvelles missions proches de leur cœur de métier. Ainsi, entre 2015 et 2016, l'aménagement et l'immobilier sont les deux secteurs ayant connu la plus forte évolution de leur indice de perception (+ 7 points).
- > En 2015, la reprise de l'activité locale suite aux élections municipales a offert de nouvelles perspectives aux Epl de tourisme, occasionnant ainsi une progression de l'indice (+ 6 points). Pour autant, l'ensemble des opérateurs du secteur doivent faire face à une conjoncture sectorielle peu favorable sur un marché local souvent très concurrentiel. La combinaison de ces facteurs explique en partie la faible progression de l'IPE en 2016.
- > La loi sur la transition énergétique de 2015 a offert aux Epl d'environnement et des réseaux de nouvelles opportunités pour développer leur activité. Les perspectives favorables des dirigeants sont à l'origine d'une progression de 3 points de l'IPE, qui atteint 106 en 2016.
- > Après une hausse de + 3 points en 2015, la confiance des dirigeants du secteur de la mobilité tend à se stabiliser. La faible progression de l'IPE en 2016 tient au fait que le secteur des transports publics traverse une période tendue sur le plan économique et financier. Selon les dirigeants, cette tendance pourrait même se dégrader avec une situation financière jugée moins favorable qu'en 2015 et 2014.



*Variation en point par rapport à l'indice relevé l'année précédente

Méthodologie

L'IPE décrit, en une variable unique, l'ensemble des jugements sur l'activité passée et future de l'entreprise, tant sur des critères économiques que sociaux. Il est construit selon les techniques de l'analyse factorielle. Cet indice permet de résumer l'évolution concomitante de plusieurs variables où l'indicateur est normalisé, de manière à avoir une moyenne de 100. Plus sa valeur est élevée, plus les Epl considèrent que la conjoncture est favorable.

Monographies sectorielles

3

Aménagement	22
Tourisme, culture et loisirs	24
Habitat et immobilier	26
Environnement et réseaux	28
Mobilité	30
Développement économique	32
Services à la personne	33

Des Epl performantes malgré un manque de visibilité chronique

Chiffres-clés du secteur

au 1^{er} juin 2016



Poids dans le mouvement



6 Epl créées en 2015



5 541 Emploi hors saisonniers et vacataires



2 670 M€ Chiffre d'affaires



743 M€ Capital social



182 63 filiales
119 prises de participation



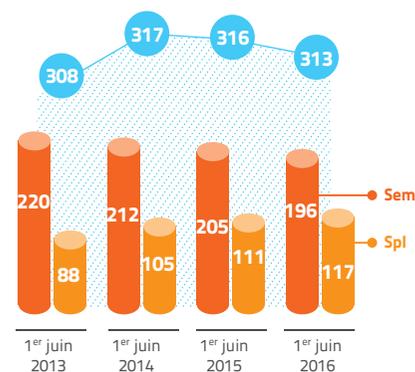
> Les nombreux renouvellements post-électoraux à l'échelle du bloc communal continuent d'occasionner des mouvements dans le secteur. Avec six créations d'Epl pour trois disparitions en 2015, le nombre d'Epl dans le secteur se stabilise pour se porter à 313 au 1^{er} juin 2016.

> En progression constante, + 33 % en 3 ans, les Spl d'aménagement assurent, aux côtés des Sem, la complémentarité des outils à l'échelle des territoires. Tandis que les Sem se positionnent comme l'outil de la polyvalence dans un cadre concurrentiel, les Spl bénéficient du régime *in house* et agissent uniquement pour le compte des collectivités actionnaires. L'alliance des deux outils dans une logique de « groupe Epl » apporte une réponse globale aux collectivités et à leurs concitoyens.

> Le chiffre d'affaires moyen des Epl d'aménagement connaît une forte progression en 2015 (+ 21 %) et renoue ainsi avec son niveau de 2011. Cette évolution constitue un indicateur encourageant sur un secteur en proie à de fortes variations conjoncturelles et dont l'activité a été temporisée durant la période des élections locales.

> La hausse du capital est le fait d'une recapitalisation importante de quelques Epl franciliennes d'aménagement.

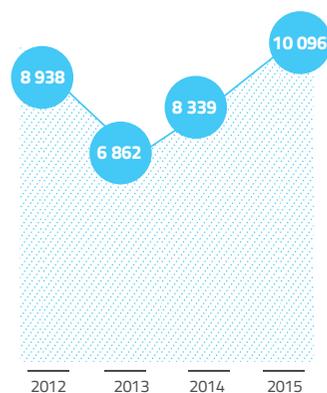
Évolution du nombre d'Epl



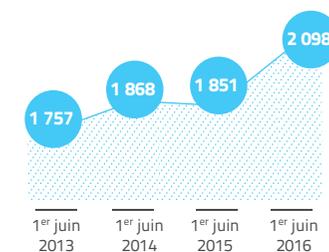
Effectif moyen*



Chiffre d'affaires moyen* en milliers d'euros



Capital social moyen* en milliers d'euros

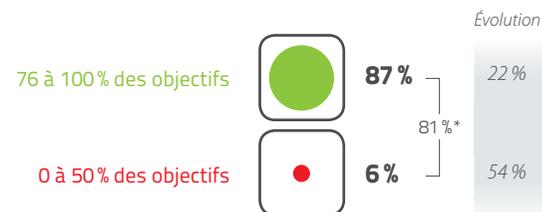


*hors Outre-mer

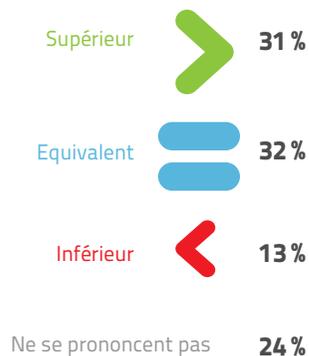
> 87 % des dirigeants expriment leur satisfaction au regard des objectifs réalisés en 2015, contre 71 % pour l'exercice 2014. Dans cette dynamique favorable, 32 % d'entre eux anticipent un chiffre d'affaires équivalent pour 2016.

> À travers les résultats, les aménageurs font pourtant part de leur préoccupation. En témoigne une diminution de 10 points des dirigeants prévoyant une hausse de leur chiffre d'affaires. De même, les scores enregistrés sur la situation financière attestent d'un manque de visibilité (- 7 %).

Degré de réalisation des objectifs 2015



Anticipation du chiffre d'affaires 2016

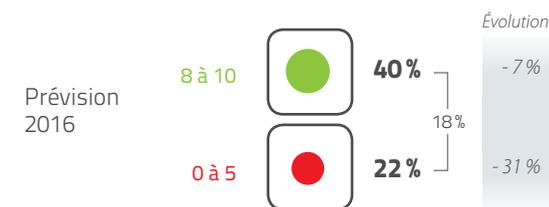
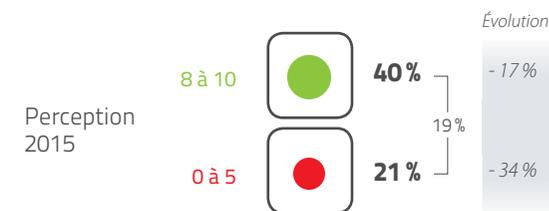


Évolution →	2016/2015	2015/2014	2014/2013
Équivalent	51%	-37%	10%
Supérieur	-24%	24%	5%
Inférieur	-48%	4%	36%
Ne se prononcent pas	85%	30%	-52%

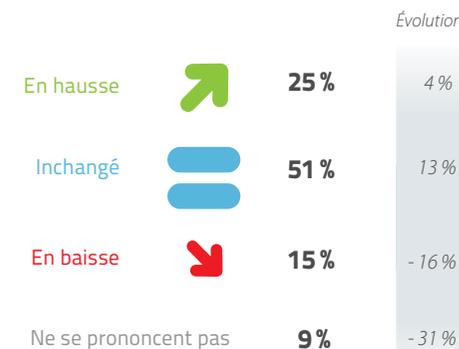
*Net promoteur score : indicateur de différentiel entre les valeurs extrêmes (positif – négatif)

Situation financière sur l'exercice

(Note entre 0 et 10)



Perspectives d'évolution de l'effectif entre 2015 et 2016



2015 signe le retour à la croissance

Chiffres-clés du secteur

au 1^{er} juin 2016



Poids dans le mouvement



24 %

13 Epl créées en 2015



25 %



Emploi
hors saisonniers et vacataires
13 034



21 %



Chiffre d'affaires
1 115 M€



9 %



Capital social
377 M€



9 %

61

24 filiales
37 prises de participation



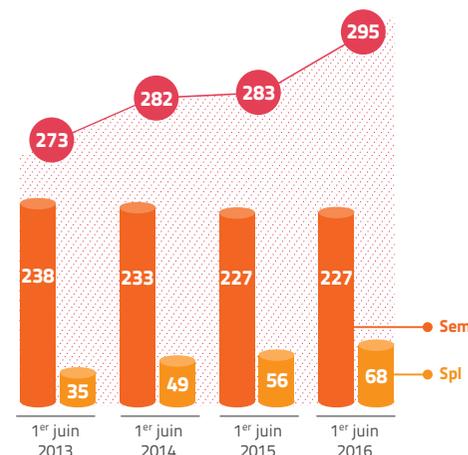
8 %

> Alors que la croissance des Epl du tourisme, de la culture et des loisirs a connu un ralentissement des créations en 2014, 13 Epl ont été constituées en 2015.

> Avec 295 Epl au 1^{er} juin 2016, le secteur connaît ainsi une progression de 4 % en un an. Ce développement constant depuis quelques années témoigne de la prise de conscience par les élus de l'impact économique du tourisme sur l'attractivité de leur territoire et la nécessité de l'intégrer dans une stratégie globale. La refonte territoriale et les contraintes budgétaires ont conduit les collectivités à reconsidérer leurs modes de gestion et à davantage apprécier la possibilité de créer des Epl de tourisme.

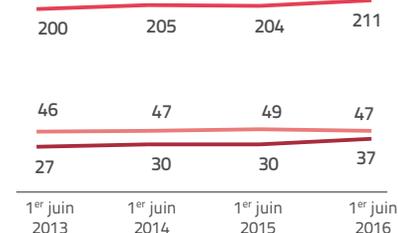
> En phase avec les nouveaux besoins des collectivités en termes de partenariat public-public et de management d'entreprise, le modèle Spl devient un mode de gestion de plus en plus plébiscité par les élus notamment dans le champ du tourisme institutionnel. 68 Spl sont actuellement recensées, soit une Epl de tourisme sur 4. En un an, ce statut a enregistré une progression de 21 % notamment pour gérer des offices de tourisme ou pour exploiter des ports de plaisance et des remontées mécaniques.

Évolution du nombre d'Epl



découpage par métier

— gestion d'équipements
— tourisme d'affaires et événementiel
— promotion et développement territorial

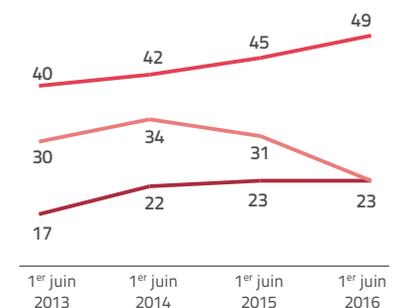


> Dans cette dynamique et alors que la compétence « promotion territoriale » sera obligatoire pour les EPCI à compter du 1^{er} janvier 2017, 12 offices de tourisme en mode de gestion Epl sont en cours de réflexion.

> En 2016, les perspectives pour le secteur semblent être favorables.

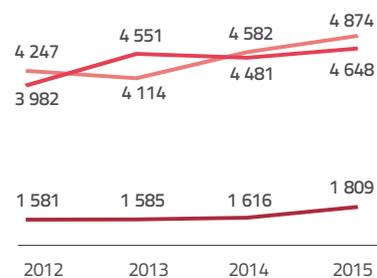
> L'annonce de la mise en place d'une enveloppe d'un milliard d'euros par la Caisse des dépôts et consignations, en partenariat avec la Banque publique d'investissement, pourrait constituer un effet de levier pour les Epl en activité et les projets émergents dans le secteur.

Effectif moyen*

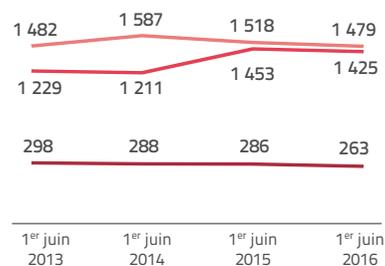


*hors Outre-mer

Chiffre d'affaires moyen* en milliers d'euros



Capital social moyen* en milliers d'euros



*hors Outre-mer

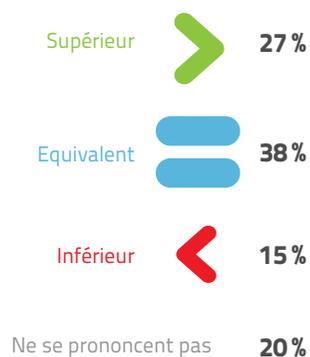
> À l'image des autres domaines d'activité, l'incertitude des dirigeants du secteur gagne du terrain. 20 % d'entre eux éprouvent des difficultés à se prononcer sur le chiffre d'affaires 2016 alors qu'ils n'étaient que 10 % en 2015.

> Pour autant, élément positif, la situation financière 2015 et les prévisions 2016 semblent se maintenir au regard des indicateurs observés au 1^{er} juin 2015.

Degré de réalisation des objectifs 2015



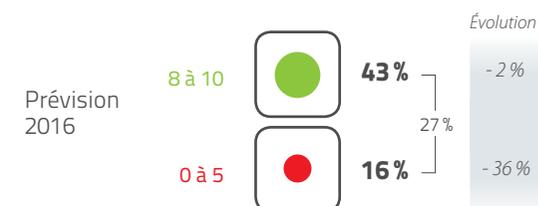
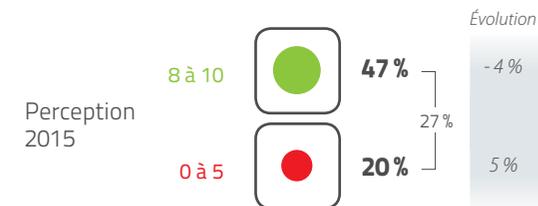
Anticipation du chiffre d'affaires 2016



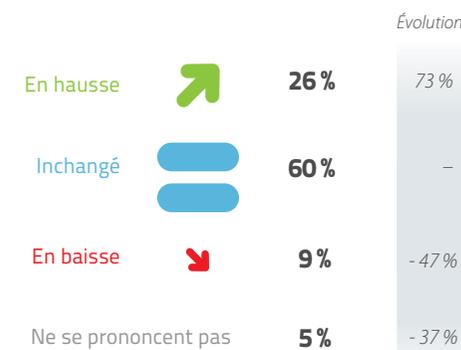
Évolution	2016/2015	2015/2014	2014/2013
Équivalent	10%	-30%	28%
Supérieur	-24%	17%	-19%
Inférieur	-25%	54%	-24%
Ne se prononcent pas	100%	43%	-

**Net promoteur score : indicateur de différentiel entre les valeurs extrêmes (positif – négatif)

Situation financière sur l'exercice (Note entre 0 et 10)



Perspectives d'évolution de l'effectif entre 2015 et 2016



Habitat et immobilier

Un dynamisme consolidé par une démarche de performance

Chiffres-clés du secteur

au 1^{er} juin 2016



Poids dans le mouvement



3 Epl créées en 2015



Emploi hors saisonniers et vacataires
11 145



Chiffre d'affaires
3 390 M€



Capital social
1 593 M€



230 101 filiales
129 prises de participation



1 340 000 personnes logées
548 649 logements gérés

> Dans un secteur en pleine restructuration, les 202 Epl d'habitat et d'immobilier demeurent des opérateurs dynamiques sur leur marché.

> Pleinement engagées dans une démarche de performance, ces Sem, présentes sur toute la gamme du logement, gèrent 548 649 logements (11 % du parc des organismes de logement social) soit une progression de 3 % par rapport à 2015. Elles sont particulièrement présentes dans les zones tendues soutenant ainsi l'équilibre social. Plus de 50 % du parc se situe ainsi en Île-de-France, en Rhône-Alpes et en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

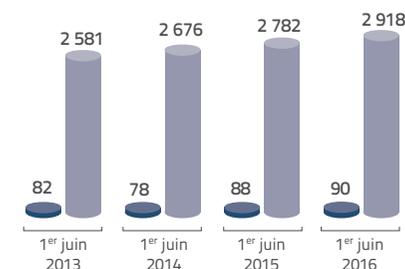
> Logeant 1 340 000 personnes, elles maintiennent dans le même temps une forte activité de production de nouveaux logements avec 15 % du total des logements mis en chantier, soit 17 000 par an.

> Sur le volet investissement, l'annonce du prêt de haut de bilan pour les bailleurs sociaux en mai 2016 permettra aux organismes de logement social de disposer d'une enveloppe de 2 milliards d'euros en vue de soutenir leurs efforts dans la production et la rénovation des logements.

> La pluriactivité est devenue en quelques années une stratégie très répandue dans le secteur. 40 Sem immobilières (+ 5 Epl) se sont ainsi positionnées sur l'internalisation de nouvelles activités d'aménagement et de développement économique dans une optique de synergie et parfois dans une logique financière. La polyvalence de ces sociétés constitue un atout majeur au service des collectivités locales.

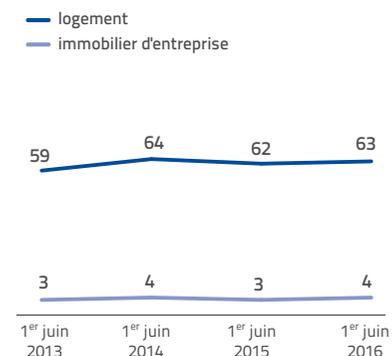
> Important contributeur au développement économique dans les territoires ultramarins, les Sem immobilières y gèrent 112 880 logements, soit plus du quart du parc exploité par les Epl françaises.

Mises en chantier et logements gérés moyens



● Mises en chantier
● Logements gérés

Effectif moyen*



*hors Outre-mer

Chiffre d'affaires moyen* en milliers d'euros



Capital social moyen* en milliers d'euros



*hors Outre-mer

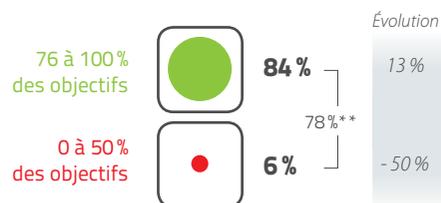
> Conforme aux résultats observés les années précédentes, huit dirigeants sur dix indiquent avoir réalisé leurs objectifs en 2015.

> Si 37 % des dirigeants d'Epl anticipent un chiffre d'affaires en hausse, 28 % (+ 20 points par rapport à 2015) ont pour autant des difficultés à se projeter sur le volume 2016.

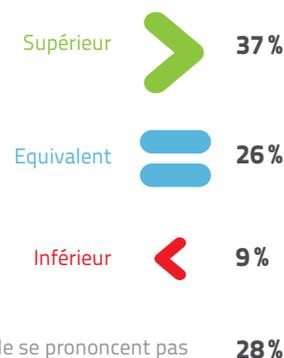
> Les perceptions des dirigeants sur leur situation financière actuelle et à venir ont évolué à la baisse par rapport à l'année dernière. 18 % des dirigeants la jugent mauvaise en 2015 (+ 6 points), tandis que 42 % l'estiment très positive (- 8 points). Sur les projections, 15 % envisagent une situation financière mauvaise pour 2016 (+ 4 points), justifiée par une tension sur l'exploitation du parc.

À l'image de l'ensemble des opérateurs de logement social, les Sem du secteur sont confrontées à une diminution de leurs fonds propres et de leur capacité d'autofinancement. La hausse des coûts de construction, l'allongement des travaux liés à la présence d'amiante ainsi que la crise économique, qui n'épargne pas les locataires, en sont les principales causes.

Degré de réalisation des objectifs 2015



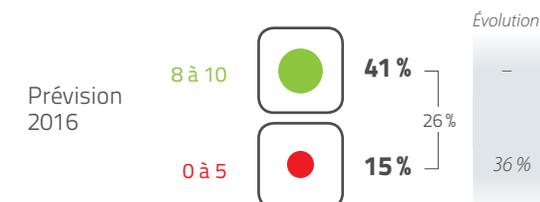
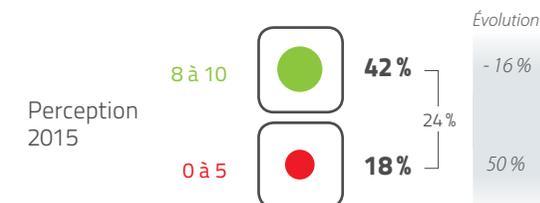
Anticipation du chiffre d'affaires 2016



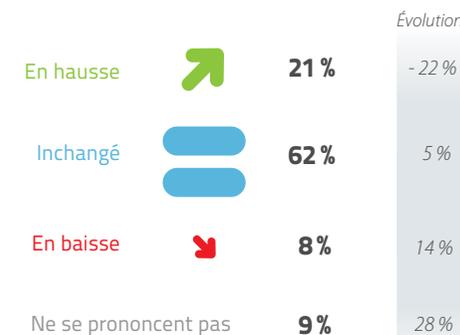
Évolution	2016/2015	2015/2014	2014/2013
Équivalent	-40%	-2%	10%
Supérieur	-3%	3%	-
Inférieur	-18%	-15%	-
Ne se prononcent pas	250%	33%	-40%

**Net promoteur score : indicateur de différentiel entre les valeurs extrêmes (positif - négatif)

Situation financière sur l'exercice (Note entre 0 et 10)



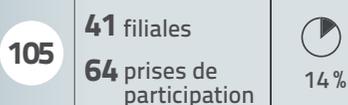
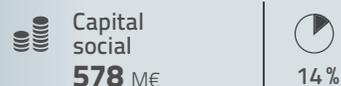
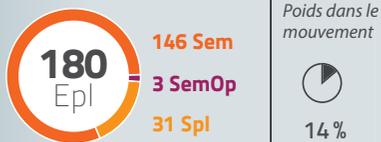
Perspectives d'évolution de l'effectif entre 2015 et 2016



Une actualité législative qui renforce la dynamique sectorielle

Chiffres-clés du secteur

au 1^{er} juin 2016



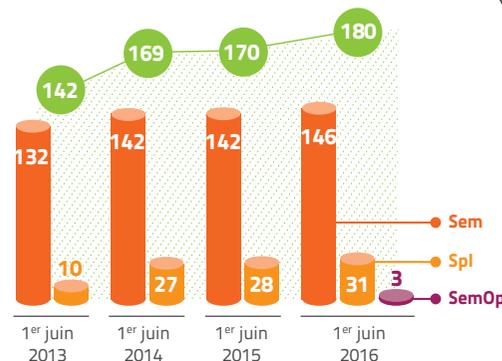
> Avec 180 Epl recensées au 1^{er} juin 2016 (+ 10) dont 17 créées en 2015, le secteur de l'environnement et des réseaux poursuit sa croissance.

> L'instauration des lois NOTRe et de transition énergétique a entraîné une restructuration en profondeur du secteur et une réorientation de la filière en faveur de la croissance verte. Dans ce contexte, les collectivités ont alors entrepris des démarches pour repenser la gouvernance de leurs opérateurs. Dans les énergies renouvelables, source de revenus pour les territoires, les élus semblent se tourner de plus en plus vers les Sem, les Spl et les SemOp pour mener à bien une politique du mix énergétique efficace.

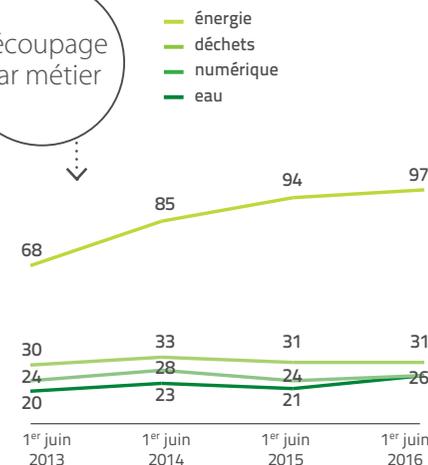
> Les 31 Spl du secteur de l'environnement (12 % des Spl du mouvement) se concentrent majoritairement dans les domaines de l'énergie et de l'eau. Elles sont l'illustration d'une volonté continue des collectivités locales de reprendre le contrôle des activités à forts enjeux pour en assurer la maîtrise des investissements.

> Les 3 nouvelles SemOp créées en 2015 sont une démonstration de l'adaptabilité de cet outil à porter des politiques ambitieuses en matière d'eau et d'assainissement. Favorisant la coopération entre collectivités locales et partenaires privés, les SemOp contribuent au

Évolution du nombre d'Epl



découpage par métier

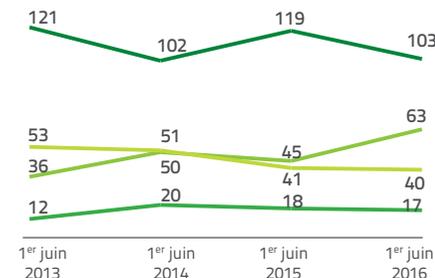


nécessaire maintien des investissements tout en garantissant une tarification maîtrisée et des emplois non délocalisables.

> Dans un contexte conjoncturel difficile, les Epl d'énergie et d'eau, au même titre que les autres acteurs du secteur, enregistrent un repli de leur chiffre d'affaires. Dans le secteur de l'énergie, la baisse des activités de distribution et de commercialisation est l'une des raisons avancées.

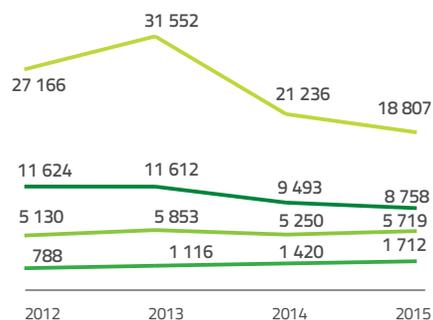
> Le secteur du numérique est quant à lui destiné à un avenir prometteur. Les 26 Epl ont vu leur chiffre d'affaires augmenter de 21 % par rapport à celui de 2014. Cette forte évolution s'explique par le développement de réseaux haut débit, activité à enjeu pour les territoires.

Effectif moyen *

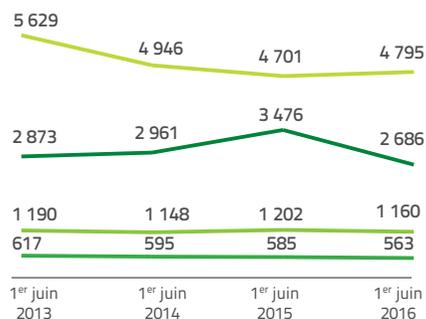


*hors Outre-mer

Chiffre d'affaires moyen* en milliers d'euros



Capital social moyen* en milliers d'euros

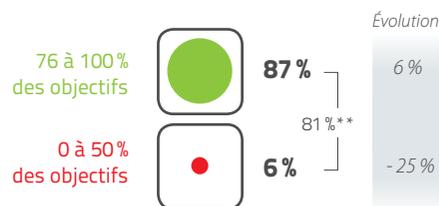


*hors Outre-mer

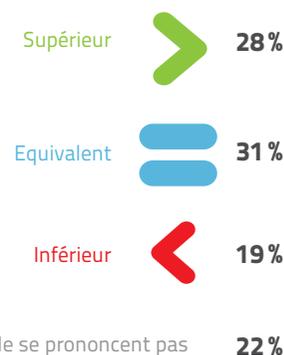
> Les prévisions du volume d'activité des Epl pour 2016 s'inscrivent dans le prolongement des résultats de 2015. Selon les dirigeants, le ralentissement de l'activité devrait se poursuivre. Ainsi, 28 % anticipent un chiffre d'affaires supérieur en 2016, contre 46 % l'année dernière, soit 18 points de moins. La conjonction du recul de la consommation des ménages et de l'effet climatique explique en partie ce repli.

> 77 % des dirigeants envisagent une très bonne situation financière en 2016. Ce résultat positif pourrait se justifier par un effet d'annonce début 2016, provoqué par la mise en place d'un fonds de financement de 1,5 milliard d'euros, fléchés vers la rénovation énergétique et les projets pour la croissance verte.

Degré de réalisation des objectifs 2015



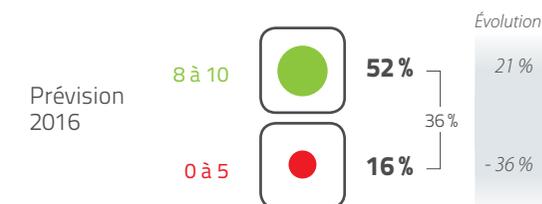
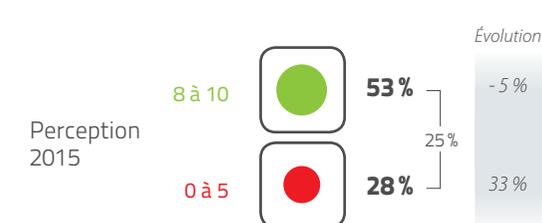
Anticipation du chiffre d'affaires 2016



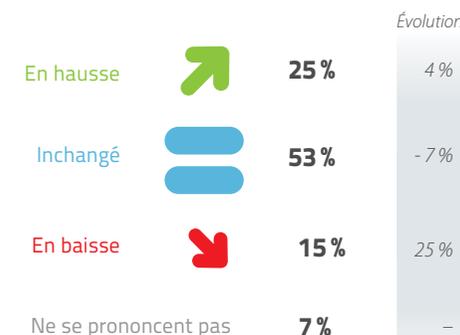
Évolution	2016/2015	2015/2014	2014/2013
Équivalent	-15%	-28%	19%
Supérieur	-39%	59%	26%
Inférieur	60%	-14%	-26%
Ne se prononcent pas	267%	-14%	-56%

**Net promoteur score : indicateur de différentiel entre les valeurs extrêmes (positif - négatif)

Situation financière sur l'exercice (Note entre 0 et 10)



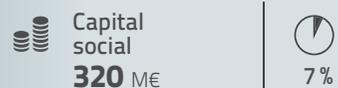
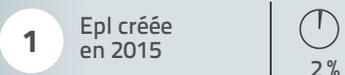
Perspectives d'évolution de l'effectif entre 2015 et 2016



Un secteur en mutation à travers le développement de l'offre de mobilité

Chiffres-clés du secteur

au 1^{er} juin 2016



> Si le nombre d'Epl se maintient dans le secteur de la mobilité, les créations enregistrent un léger repli (1 en 2015 contre 4 en 2014).

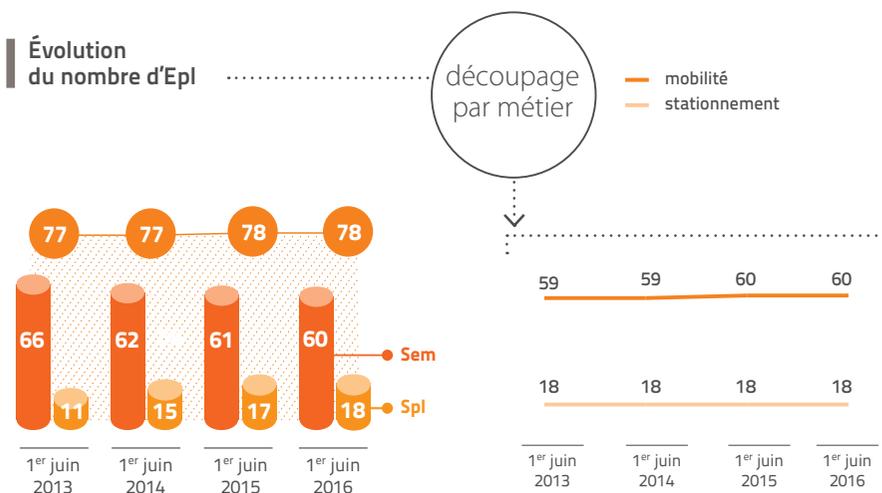
> Important pourvoyeur d'emplois avec plus de 18 000 salariés hors saisonniers et vacataires (30 % du volume du mouvement Epl), le secteur se caractérise avant tout par sa capacité à créer de l'emploi au niveau local.

> Les opérateurs de transport public doivent trouver un équilibre entre obligation sociale, en accord avec le principe du droit au transport pour tous, et des collectivités qui renégocient à la baisse leur contrat. Cette situation, qui accentue la fragilité du modèle économique des opérateurs, a provoqué un repli du chiffre d'affaires moyen des Epl en 2014.

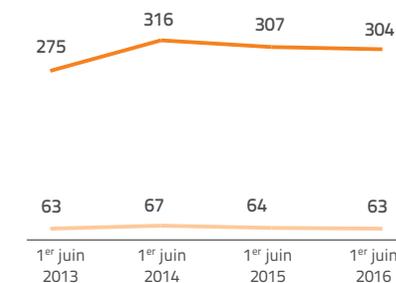
> En se positionnant sur le développement d'une offre diversifiée de modes de transport, certaines Epl ont su se réinventer, ce qui explique en 2015 la hausse moyenne du volume d'activité de 9 %.

> La réforme sur la dépenalisation du stationnement, applicable au 1^{er} janvier 2018, augure de nouvelles opportunités pour le secteur tant en termes de nouvelles créations que d'élargissement du champ d'intervention des Epl existantes.

Évolution du nombre d'Epl



Effectif moyen*

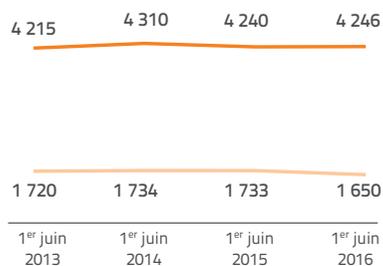


*hors Outre-mer

Chiffre d'affaires moyen* en milliers d'euros



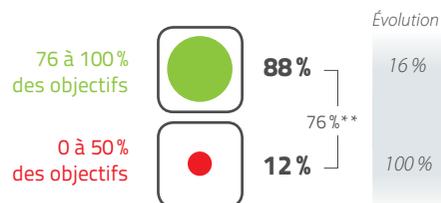
Capital social moyen* en milliers d'euros



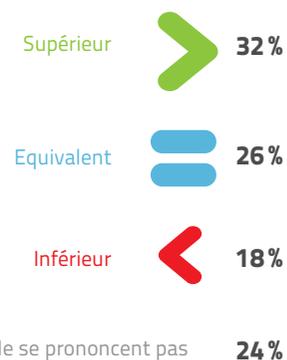
*hors Outre-mer

> Les dirigeants d'Epl évoluent dans une période tendue sur le plan économique et financier. En recul de 4 points, 68 % des dirigeants jugent leur situation financière de 2015 plutôt bonne, 18 % peu satisfaisante (+ 4 points). Les perspectives pour 2016 confirment cette tendance avec 18 % d'entre eux se prononçant sur une dégradation financière de la société. De même, 57 % l'envisagent très bonne, contre 70 % en 2015.

Degré de réalisation des objectifs 2015



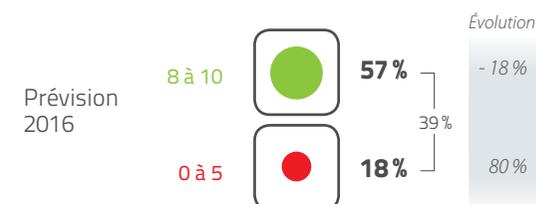
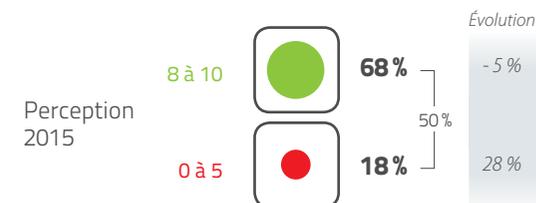
Anticipation du chiffre d'affaires 2016



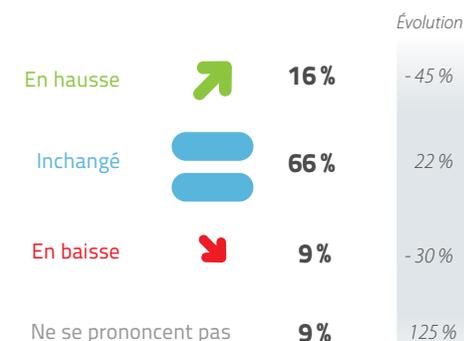
Évolution →	2016/2015	2015/2014	2014/2013
Équivalent	-35%	11%	-5%
Supérieur	16%	-45%	34%
Inférieur	-26%	380%	-58%
Ne se prononcent pas	200%	-	-33%

**Net promoteur score : indicateur de différentiel entre les valeurs extrêmes (positif – négatif)

Situation financière sur l'exercice (Note entre 0 et 10)



Perspectives d'évolution de l'effectif entre 2015 et 2016

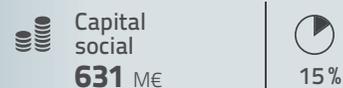
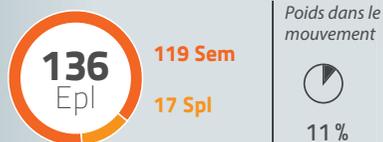


Développement économique

Une montée en puissance des Epl dans le secteur

Chiffres-clés du secteur

au 1^{er} juin 2016



> Avec une croissance de 26 % en 5 ans, le secteur du développement économique est l'un des plus dynamiques du mouvement. Au 1^{er} juin 2016, 136 Epl sont en activité dans ce secteur.

> Ces dernières années, une quinzaine d'Epl ont été créées en vue de soutenir le développement de technopoles et autres parcs d'activité. En choisissant la réponse Epl, les collectivités ont fait le choix d'une solution souple pour appuyer le développement local et leurs acteurs économiques.

> Le secteur du développement économique recouvre également d'autres champs d'intervention. Aéroports, ports commerciaux ou encore marchés d'intérêt national, les Epl qui sont aux commandes de ces équipements permettent de maintenir dans des zones fragiles le tissu économique et les filières locales associées.

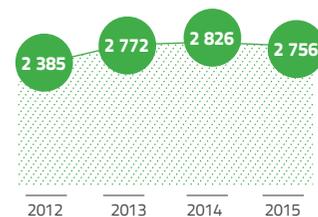
Évolution du nombre d'Epl



Effectif moyen*



Chiffre d'affaires moyen* en milliers d'euros



Capital social moyen* en milliers d'euros



*hors Outre-mer

Services à la personne

Des Epl qui répondent à des besoins croissants dans les territoires

Chiffres-clés du secteur

au 1^{er} juin 2016



Poids dans le mouvement



3 %



10 %



Emploi
hors saisonniers et vacataires
2 492



4 %



Chiffre d'affaires
105 M€



1 %



Capital social
28 M€



1 %

10

2 filiales
8 prises de participation



1 %

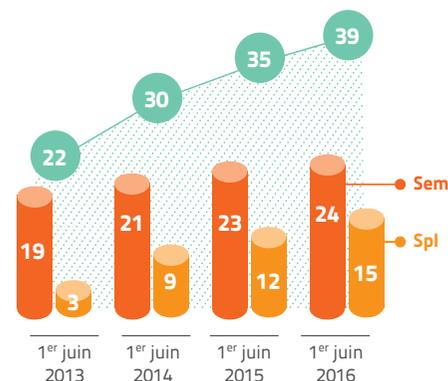
> Secteur en émergence, les services à la personne connaissent une croissance constante depuis 5 ans.

> Conscientes de l'insuffisance de la politique d'accueil de la petite enfance, d'une carence de services en réponse au vieillissement de la population, et d'une désertification croissante des centres médicaux, les collectivités, en particulier celles situées en zones rurales ou périurbaines, sont à la recherche de solutions pour répondre à ces nouveaux enjeux.

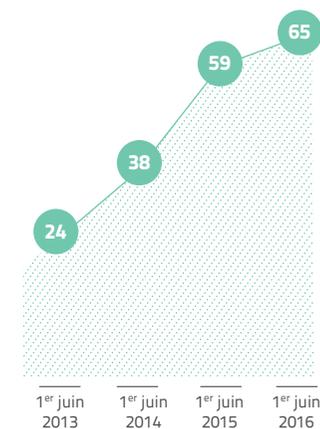
> Le vote de la loi sur les Spl a offert une réponse adaptée aux élus. Le statut privé de ces sociétés garantit une souplesse de gestion, tout en assurant une maîtrise publique. Les 39 Epl recensées s'inscrivent ainsi dans une volonté de moderniser l'action publique.

> Les Epl se développent également dans les services funéraires et misent sur la forte compétitivité de leurs prix pour s'imposer sur ce marché concurrentiel.

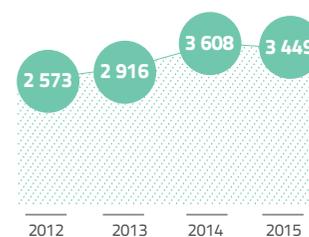
Évolution du nombre d'Epl



Effectif moyen*



Chiffre d'affaires moyen* en milliers d'euros



Capital social moyen* en milliers d'euros



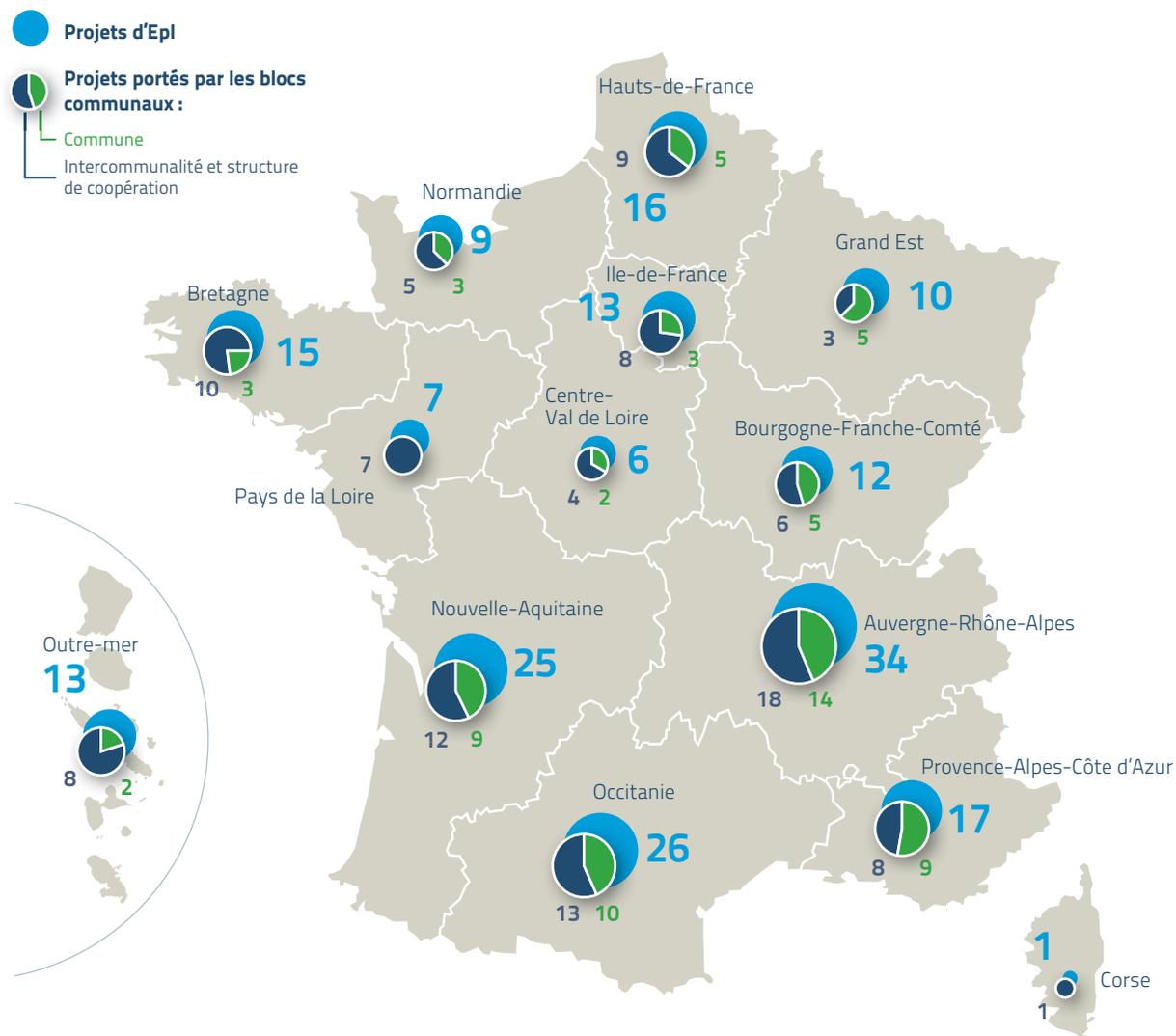
*hors Outre-mer

Les projets
d'Entreprises
publiques
locales

4

Les projets d'Epl

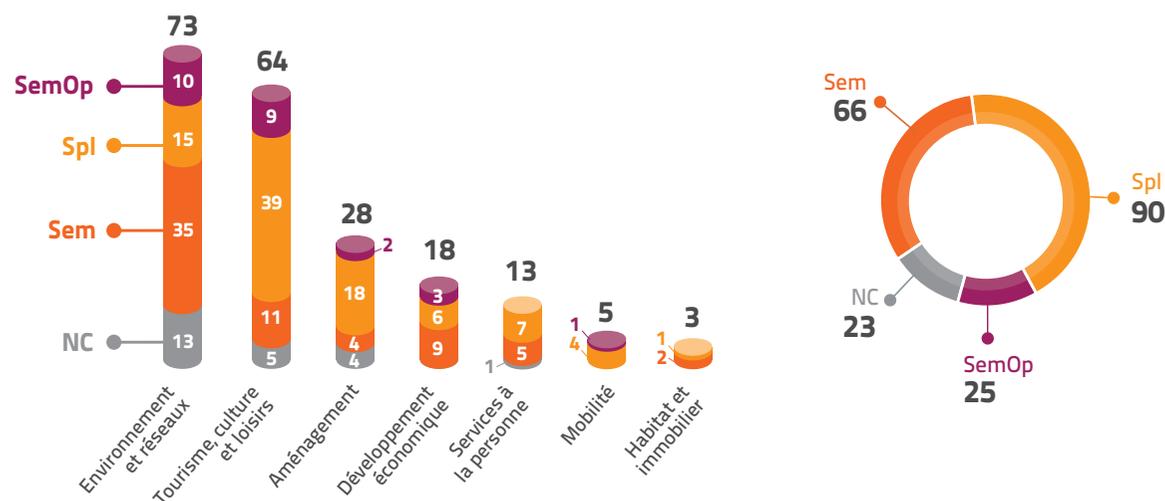
Des intentions de création qui se maintiennent autour de 200 projets



- > Les fortes contraintes exercées sur les finances locales ont conduit les collectivités à se désengager de nombreux projets d'investissement. Un repli observé par les observateurs depuis 2012 et dont le volume est estimé en 2015 à 7 milliards d'euros. Selon les prévisions, 2016 devrait rompre avec ces vagues successives de baisse des dépenses d'investissement, ce qui pourrait relancer la concrétisation de projets par les collectivités.
- > Dans ce contexte, les projets de création d'Epl se sont maintenus autour de 200, sous l'impulsion notamment de la mise en œuvre des lois NOTRe et sur la transition énergétique.
- > L'analyse démontre même une forte croissance des projets pour le 1^{er} semestre 2016. Ainsi, 75 ont été identifiés, contre 35 sur la même période l'année dernière. Ce regain des collectivités à vouloir développer leurs projets, alors même que leurs marges de manœuvre financières demeurent contraintes, peut être identifié comme le signe avant-coureur d'une reprise.
- > L'observation par région révèle quelques évolutions des intentions de constitution d'Epl. Pour certaines, comme Auvergne-Rhône-Alpes (+ 6 projets) ou la Bretagne (+ 5), on observe une progression. Pour d'autres, comme le Grand Est (- 5) et la Normandie (- 5), les projets sont en baisse.
- > Le fait intercommunal poursuit sa montée en puissance dans le mouvement des Epl. Actuellement, 54 % des projets de création d'Epl sont portés par l'échelon intercommunal, contre 42 % au 1^{er} juin 2015.
- > Malgré un recul de 3 points, résultant des transferts de compétences au profit des EPCI, 34 % des projets sont toujours à l'initiative des communes.

Une croissance des projets tournés vers la promotion territoriale et les EnR

Répartition des intentions de statut par activité



Environnement et Réseaux	73	36 %
Énergie	48	23 %
Déchets	12	6 %
Eau	12	6 %
Numérique	1	1 %
Tourisme, culture et loisirs	64	31 %
Gestion d'équipements	38	18 %
Promotion et développement territorial	20	10 %
Tourisme d'affaires et évènementiel	6	3 %
Aménagement	28	14 %
Développement économique	18	9 %
Services à la personne	13	6 %
Mobilité	5	3 %
Mobilité	2	1 %
Stationnement	3	2 %
Habitat et immobilier	3	1 %
Immobilier d'entreprise	2	1 %
Logement	1	0,5 %

- > Malgré un sensible rééquilibrage des finances locales dans un contexte de plus en plus contraint, les collectivités continuent de prioriser leurs dépenses d'investissement.
- > Comme constaté lors des précédentes observations, les projets dans le domaine de l'énergie poursuivent leur progression et concentrent à ce jour un quart des projets (23 %). Les spécificités de chacun des statuts (Sem, Spl et SemOp) offrent aux collectivités la possibilité de choisir la solution la plus appropriée pour porter leur projet énergétique. Ainsi, 35 ont opté pour le statut Sem afin de bénéficier de l'expertise et de la capacité d'investissement du privé, tout en préservant la maîtrise

de l'équipement. D'autres ont fait le choix du statut de Spl (+ 5), souvent dans une logique de réappropriation des équipements. La loi de 2014 sur les SemOp a permis de compléter la gamme Spl. La prise en main de ce nouvel outil est prometteuse puisque 4 SemOp sont en cours de réflexion sur le secteur de l'énergie.

- > Dans le secteur du tourisme, les intentions de création d'offices de tourisme en Spl ne cessent de croître : 17 projets de création dont 15 sous statut Spl. Succédant majoritairement à une association, la Société publique locale offre aux intercommunalités une alternative intéressante. La souplesse de son fonctionnement de droit privé, son statut de société commerciale, sa capacité à

être un opérateur global et sa capacité à associer les autres niveaux de collectivités locales, font de la Spl un outil particulièrement adapté.

- > Les Spl continuent de susciter un vif intérêt quelle que soit la nature du projet. Au 1^{er} juin 2016, 90 sont identifiées dont 39 dans le tourisme, 18 dans l'aménagement et 15 dans l'environnement.
- > 25 projets de SemOp sont recensés, dont 12 à l'initiative de communes et 6 de communautés d'agglomération. L'analyse sectorielle démontre une intention plus marquée pour la gestion d'équipements touristiques (6 projets), dans le domaine de l'eau (5) ou encore de l'énergie (4).

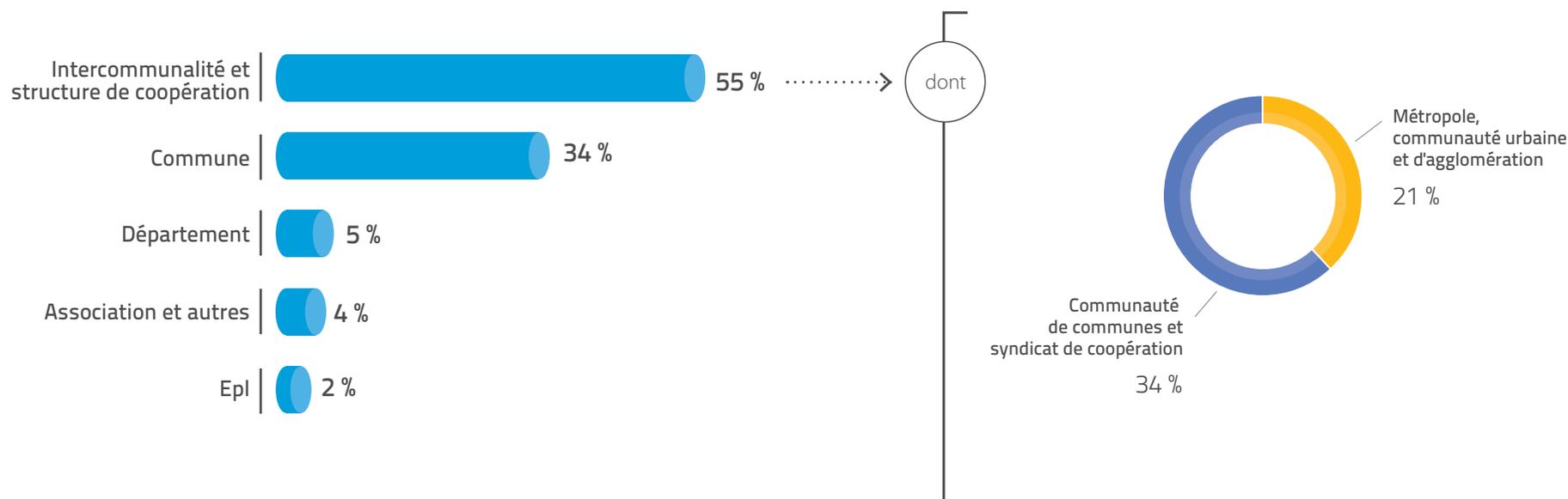
Les transferts de compétences se poursuivent et renforcent les initiatives intercommunales

- > Pour la troisième année consécutive, les intercommunalités soutiennent activement la dynamique de développement de projets d'Epl. Le transfert de compétences vers l'échelon intercommunal s'amplifie et se formalise par une progression de 14 points par rapport au 1^{er} juin 2015.
- > Sur les 112 projets intercommunaux identifiés, 62 % sont portés par les communautés de communes et les syndicats de coopération et 38 % par les métropoles, communautés urbaines et d'agglomération. Au-delà de

l'application des lois Maptam et NOTRe, cette hausse témoigne de l'intérêt pour les élus de créer des coopérations à une échelle territoriale pertinente, affranchies des périmètres administratifs.

- > Les initiatives de l'échelon communal se maintiennent, même si l'on observe une légère tendance à la baisse (- 8 %).
- > 6 mois après le renouvellement des exécutifs régionaux et la mise en application de la loi relative aux régions,

la Fédération ne recense aucun projet porté par les conseils régionaux. Les changements de périmètre, de compétences et/ou de majorité, conduisent les régions à traiter en priorité des problématiques internes et organisationnelles. Le prochain baromètre pourrait être alors l'occasion d'observer l'avancée des projets à l'initiative des régions.

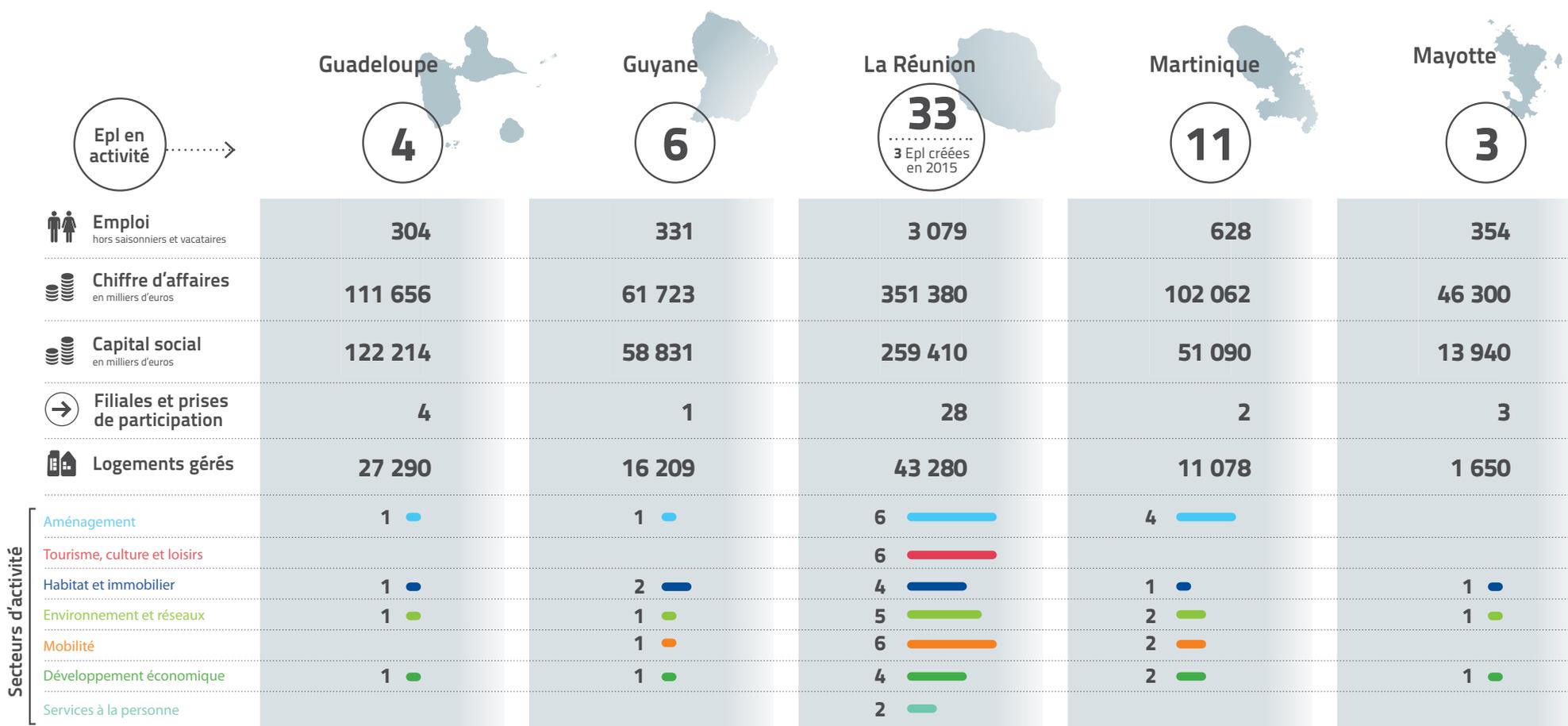


Focus sur les
Outre-mer

5



Un mouvement ultramarin en croissance de 3 %



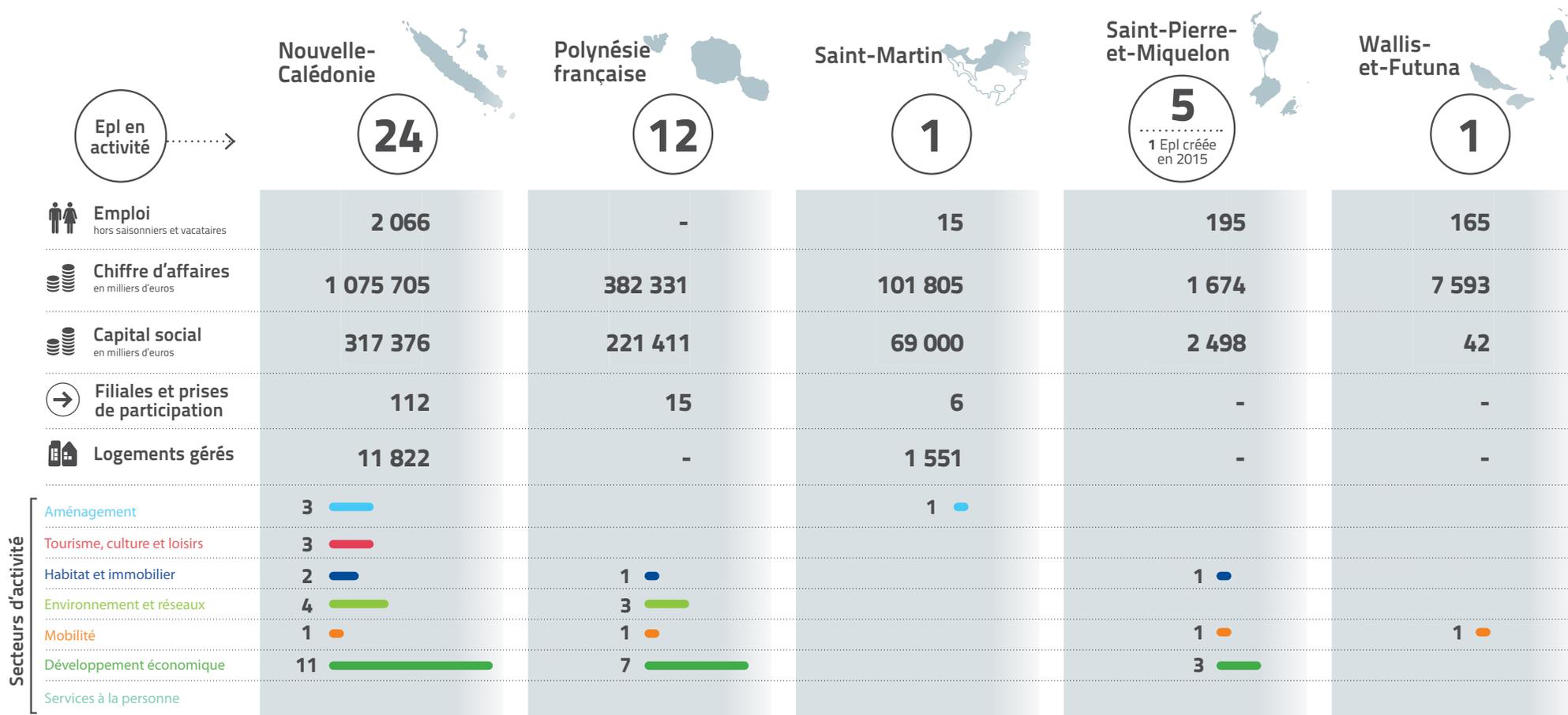
> Avec 100 Epl recensées contre 97 au 1^{er} juin 2015, la progression (+ 3 %) du nombre d'Epl ultramarines est conforme à la dynamique nationale.

> Les indicateurs attestent d'un renouveau de la performance des Epl dans les territoires ultramarins. La hausse du chiffre d'affaires de 29 %, pour atteindre 2,2 milliards d'euros en 2015, en est une illustration. Favorisant la création de bassins d'emploi, les Epl voient également leurs effectifs augmenter de 8 % en 2015, pour se porter à 8 912 employés.

> Opérateurs incontournables sur les territoires ultramarins, les Epl sont désormais une

trentaine à intervenir sur tous les aspects du développement économique : sociétés de financement et d'investissement, immobilier d'entreprise, ou encore gestion d'infrastructures aéroportuaires.

> De leur côté, avec 112 880 logements en gestion, les 13 Epl immobilières jouent un rôle primordial dans les politiques publiques portées par les collectivités locales. Outre le fait qu'elles participent au maintien de l'emploi local, elles alimentent les carnets de commandes des entreprises du BTP locales, contribuent à améliorer les conditions de vie des habitants et diminuent les inégalités sociales.



> Acteurs de valorisation des territoires, les 16 Epl d'aménagement gèrent des opérations d'aménagement urbain et de réhabilitation de grande ampleur.

> En coordination avec les politiques d'aménagement, les sociétés de transport favorisent l'inter-mobilité et le développement économique des territoires ultramarins. De la tarification à l'exploitation des réseaux en passant par la gestion du territoire, le transport public est désormais une mission bien assumée par les 13 Epl de mobilité.

> On note également la constitution de 2 Spl dans le domaine de la petite enfance. Une présence qui pourrait se développer à moyen terme.

> 13 projets de création d'Epl sont identifiés. Bon nombre d'entre eux devraient se concrétiser par la constitution de Spl dans le domaine des réseaux urbains (eau, déchets) ou encore pour prendre en gestion l'exploitation d'équipements touristiques.

> Contribuant à l'attractivité du territoire, les intentions de création d'Epl dans le secteur du tourisme, de la culture et des loisirs sont en progression avec 4 projets d'Epl identifiés.

Détails chiffrés

6



Le mouvement par région au 1^{er} juin 2016

	Epl		Effectif		Chiffre d'affaires (en milliers d'euros)		Capital social (en milliers d'euros)		Statut					
	en nb.	en %	en nb.	en %	en valeur	en %	en valeur	en %	Sem		Spl		SemOp	
	en nb.	en %	en nb.	en %	en valeur	en %	en valeur	en %	en nb.	en %	en nb.	en %	en nb.	en %
Métropole	1 143	92,0	54 543	85,9	9 920 083 €	81,6	3 154 959 €	73,9	889	91,6	251	93,3	3	100,0
Nouvelle-Aquitaine	118	9,5	4 505	7,1	952 625	7,8	401 607	9,4	100	10,4	18	6,7		
Auvergne-Rhône-Alpes	186	15,0	10 060	15,9	1 490 041	12,3	393 534	9,2	148	15,2	38	14,1		
Bourgogne-Franche-Comté	52	4,2	929	1,5	133 096	1,1	154 511	3,6	40	4,1	10	3,7	2	66,7
Bretagne	53	4,3	2 492	3,9	279 400	2,3	145 513	3,4	38	3,9	15	5,6		
Centre-Val de Loire	46	3,7	1 036	1,6	218 227	1,8	132 365	3,1	36	3,8	9	3,3	1	33,3
Corse	9	0,7	1 022	1,6	135 366	1,1	19 544	0,5	8	0,8	1	0,4		
Grand Est	121	9,7	6 556	10,3	916 167	7,5	179 597	4,2	99	10,2	22	8,2		
Hauts-de-France	65	5,2	2 239	3,5	378 960	3,1	109 901	2,6	43	4,4	22	8,2		
Ile-de-France	153	12,3	10 324	16,3	3 804 412	31,3	995 555	23,3	125	12,9	28	10,4		
Occitanie	120	9,7	6 098	9,6	532 184	4,4	197 058	4,6	94	9,7	26	9,7		
Normandie	53	4,3	1 272	2,0	204 754	1,7	169 879	4,0	43	4,4	10	3,7		
Pays de la Loire	71	5,7	4 828	7,6	361 697	3,0	103 423	2,4	47	4,8	24	8,9		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	96	7,7	3 182	5,0	513 154	4,2	152 472	3,6	68	7,0	28	10,4		
Outre-mer	100	8,0	8 912	14,1	2 242 233 €	18,4	1 115 817 €	26,1	82	8,4	18	6,7		
Guadeloupe	4	0,3	304	0,5	111 656	1,0	122 215	2,8	3	0,3	1	0,4		
Guyane	6	0,5	331	0,5	61 723	0,5	58 832	1,4	5	0,5	1	0,4		
La Réunion	33	2,7	3 079	4,8	351 381	2,9	259 410	6,1	21	2,2	12	4,4		
Martinique	11	0,9	628	1,0	102 063	0,8	51 090	1,2	9	0,9	2	0,7		
Mayotte	3	0,2	354	0,6	46 300	0,4	13 940	0,3	2	0,2	1	0,4		
Nouvelle-Calédonie	24	1,9	2 066	3,3	1 075 706	8,8	317 377	7,4	24	2,5	-	-		
Polynésie Française	12	0,9	1 775	2,8	382 331	3,1	221 412	5,2	12	1,2	-	-		
Saint-Martin	1	0,1	15	-	101 805	0,8	69 000	1,6	1	0,1	-	-		
Saint-Pierre-et-Miquelon	5	0,4	195	0,3	1 674	-	2 499	0,1	4	0,4	1	0,4		
Wallis-et-Futuna	1	0,1	165	0,3	7 594	0,1	42	-	1	0,1	-	-		
Total général	1 243	100	63 455	100	12 162 316 €	100	4 270 776 €	100	971	100	269	100	3	100

suite >

Le mouvement par secteur et par statut au 1^{er} juin 2016

	Epl		Effectif		Chiffre d'affaires (en milliers d'euros)		Capital social (en milliers d'euros)		Statut					
	en nb.	en %	en nb.	en %	en valeur	en %	en valeur	en %	Sem		Spl		SemOp	
									en nb.	en %	en nb.	en %	en nb.	en %
Aménagement	313	25,2	5 541	8,7	2 669 949 €	22,0	743 021 €	17,4	196	20,2	117	43,5		
Développement économique	136	10,9	3 781	6,0	1 330 161 €	10,9	631 399 €	14,8	119	12,3	17	6,3		
Environnement et réseaux	180	14,5	9 194	14,5	2 079 811 €	17,1	578 264 €	13,5	146	15,0	31	11,5		
Déchets	31	2,5	2 096	3,3	397 874	3,3	40 815	0,9	23	2,4	8	3,0		
Eau	26	2,1	2 272	3,6	146 954	1,2	59 797	1,4	13	1,3	10	3,7	3	100,0
Énergie	97	7,8	4 390	6,9	1 503 086	12,4	460 464	10,8	88	9,0	9	3,3		
Numérique	26	2,1	436	0,7	31 897	0,2	17 188	0,4	22	2,3	4	1,5		
Habitat et immobilier	202	16,3	11 145	17,6	3 389 754 €	27,9	1 593 037 €	37,3	199	20,5	3	1,1		
Immobilier d'entreprise	43	3,5	156	0,3	123 167	1,0	187 053	4,4	40	4,1	3	1,1		
Logement	159	12,8	10 989	17,3	3 266 587	26,9	1 405 984	32,9	159	16,4	-	-		
Mobilité	78	6,3	18 268	28,8	1 471 772 €	12,1	320 443 €	7,5	60	6,2	18	6,7		
Mobilité	60	4,8	17 135	27,0	1 313 499	10,8	290 741	6,8	45	4,6	15	5,6		
Stationnement	18	1,4	1 133	1,8	158 273	1,3	29 702	0,7	15	1,6	3	1,1		
Services à la personne	39	3,1	2 492	3,9	105 481 €	0,8	27 685 €	0,7	24	2,4	15	5,6		
Tourisme, culture et loisirs	295	23,7	13 034	20,5	1 115 388 €	9,2	376 927 €	8,8	227	23,4	68	25,3		
Gestion d'équipements	211	16,9	10 130	16,0	841 839	6,9	298 205	7,0	168	17,3	43	16,0		
Promotion et développement territorial	37	3,0	866	1,3	52 867	0,5	10 395	0,2	23	2,4	14	5,2		
Tourisme d'affaires et événementiel	47	3,8	2 038	3,2	220 682	1,8	68 327	1,6	36	3,7	11	4,1		
Total	1 243	100	63 455	100	12 162 316 €	100	4 270 776 €	100	971	100	269	100	3	100

	Epl		Effectif		Chiffre d'affaires (en milliers d'euros)		Capital social (en milliers d'euros)	
	en nb.	en %	en nb.	en %	en valeur	en %	en valeur	en %
Sem	971	78,1	55 080	86,8	10 579 876	87,0	4 047 147	94,8
SemOp	3	0,2	117	0,2	-	-	1 980	-
Spl	269	21,7	8 258	13,0	1 582 440	13,0	221 649	5,2
Total	1 243	100	63 455	100	12 162 316 €	100	4 270 776 €	100

Les créations d'Epl en 2015

	Epl		Effectif		Chiffre d'affaires (en milliers d'euros)		Capital social (en milliers d'euros)		Statut					
	en nb.	en %	en nb.	en %	en valeur	en %	en valeur	en %	Sem		Spl		SemOp	
									en nb.	en %	en nb.	en %	en nb.	en %
Métropole	47	92,1	818	92,9	19 593 €	100,0	57 542 €	95,3	21	100,0	23	85,2	3	100,0
Nouvelle-Aquitaine	2	3,9	12	1,4	5 586	28,5	1 600	2,7	2	9,5	-	-		
Auvergne-Rhône-Alpes	9	17,6	269	30,5	387	2,0	1 460	2,4	3	14,3	6	22,3		
Bourgogne-Franche-Comté	5	9,8	102	11,6	39	0,2	4 735	7,8	3	14,3	-	-	2	66,7
Bretagne	1	2,0	10	1,2	1 379	7,0	225	0,4	-	-	1	3,7		
Centre-Val de Loire	2	3,9	46	5,2	-	-	1 500	2,5	-	-	1	3,7	1	33,3
Corse	1	2,0	1	0,1	1 379	7,0	1 000	1,7	-	-	1	3,7		
Grand Est	8	15,7	125	14,2	5 134	26,2	2 922	4,8	5	23,7	3	11,1		
Hauts-de-France	3	5,9	11	1,3	-	-	15 258	25,3	2	9,5	1	3,7		
Ile-de-France	2	3,9	9	1,0	-	-	4 000	6,6	1	4,8	1	3,7		
Occitanie	3	5,9	84	9,5	-	-	818	1,4	-	-	3	11,1		
Normandie	4	7,8	39	4,4	2 896	14,8	5 043	8,3	3	14,3	1	3,7		
Pays de la Loire	2	3,9	20	2,3	-	-	76	0,1	1	4,8	1	3,7		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5	9,8	90	10,2	2 793	14,3	18 905	31,3	1	4,8	4	14,8		
Outre-mer	4	7,9	63	7,1	-	-	2 835 €	4,7	-	-	4	14,8		
La Réunion	3	5,9	61	6,9	-	-	2 605	4,3	-	-	3	11,1		
Saint-Pierre-et-Miquelon	1	2,0	2	0,2	-	-	230	0,4	-	-	1	3,7		
Total général	51	100	881	100	19 593 €	100	60 377 €	100	21	100	27	100	3	100

	Epl		Effectif		Chiffre d'affaires (en milliers d'euros)		Capital social (en milliers d'euros)	
	en nb.	en %	en nb.	en %	en valeur	en %	en valeur	en %
Sem	21	41,2	228	25,9	13 546	69,1	26 142	43,3
SemOp	3	5,9	117	13,3	-	-	1 980	3,3
Spl	27	52,9	536	60,8	6 046	30,9	32 255	53,4
Total	51	100	881	100	19 592 €	100	60 377 €	100

suite >

Les créations d'Epl en 2015 (suite)

	Epl		Effectif		Chiffre d'affaires (en milliers d'euros)		Capital social (en milliers d'euros)		Statut					
	en nb.	en %	en nb.	en %	en valeur	en %	en valeur	en %	Sem		Spl		SemOp	
									en nb.	en %	en nb.	en %	en nb.	en %
Aménagement	6	11,8	61	6,9	2 758 €	14,1	2 954 €	4,9	-	-	6	22,3		
Développement économique	6	11,8	53	6,0	39 €	0,2	28 775 €	47,6	3	14,3	3	11,1		
Environnement et réseaux	17	33,3	260	29,5	11 883 €	60,7	22 899 €	37,9	11	52,4	3	11,1		
Déchets	1	2,0	22	2,5	607	3,1	150	0,2	1	4,8	-	-		
Eau	4	7,8	156	17,7	-	-	2 035	3,4	-	-	1	3,7	3	100,0
Énergie	9	17,6	55	6,2	11 172	57,0	19 677	32,6	8	38,1	1	3,7		
Numérique	3	5,9	27	3,1	104	0,6	1 037	1,7	2	9,5	1	3,7		
Habitat et immobilier	3	5,8	6	0,7	-	-	705 €	1,2	1	4,7	2	7,4		
Immobilier d'entreprise	3	5,8	6	0,7	-	-	705	1,2	1	4,7	2	7,4		
Mobilité	1	2,0	26	3,0	-	-	225 €	0,4	-	-	1	3,7		
Stationnement	1	2,0	26	3,0	-	-	225	0,4	-	-	1	3,7		
Services à la personne	5	9,8	189	21,4	1 240 €	6,3	950 €	1,6	-	-	5	18,5		
Tourisme, culture et loisirs	13	25,5	286	32,5	3 673 €	18,7	3 869 €	6,4	6	28,6	7	25,9		
Gestion d'équipements	7	13,7	211	24,0	1 399	7,1	2 650	4,4	3	14,3	4	14,8		
Promotion et développement territorial	5	9,8	50	5,7	225	1,1	1 069	1,8	3	14,3	2	7,4		
Tourisme d'affaires et évènementiel	1	2,0	25	2,8	2 049	10,5	150	0,2	-	-	1	3,7		
Total	51	100	881	100	19 593 €	100	60 377 €	100	21	100	27	100	3	100

Actionnariat

	1 ^{er} juin 2016 en %	1 ^{er} juin 2015 en %
Collectivités locales	64,4	65,5
Commune	20,4	21,7
Intercommunalité et structure de coopération	16,4	17,5
Département	16,2	16,8
Région	4,6	5,5
Collectivité spéciale	6,8	4,0
Autres actionnaires	35,6	34,5
Institution financière	17,1	18,4
Entreprise	9,2	6,9
Etat et organisme public	3,4	3,9
Acteur du logement	1,1	1,3
Organisme professionnel et consulaire	0,7	0,9
Association	0,2	
Autres	3,9	3,1
Total	100	100

Zoom sur les intercommunalités et les structures de coopération

	1 ^{er} juin 2016 en %	1 ^{er} juin 2015 en %
Communauté de communes et structure de coopération	8,1	9,0
Métropole, communauté urbaine et d'agglomération	8,3	8,0
Total	16,4	17,0

Méthodologie

L'enquête, dont la finalité est de mesurer les tendances du mouvement, constitue la quatrième édition d'**eplscope**, l'observatoire de la Fédération des Epl

Le questionnaire de l'enquête, adressé aux Epl de manière annuelle, aborde quatre grands volets.

■ Volet 1

Les informations statutaires :

informations juridiques, secteurs d'interventions principales et secondaires, intentions en termes de stratégies et motivations de la diversification.

■ Volet 2

Les indicateurs-clés :

chiffre d'affaires 2015, perception de l'activité en 2015 et perspectives 2016, indicateurs financiers, emploi, logements gérés, mises en chantier...

■ Volet 3

L'actionnariat :

dénomination des actionnaires et montant détenu.

■ Volet 4

Les filiales et prises de participation :

dénomination, montant détenu, forme juridique et secteur d'activité des filiales.

Le terrain d'enquête auprès des Entreprises publiques locales s'est déroulé du 4 avril au 27 mai 2016.

Pour optimiser le nombre de répondants sur une période restreinte, l'enquête a fait l'objet d'un recueil multimodal *via* le mode CAWI (Computer-Assisted Web Interviewing) et le mode CATI (Computer-Assisted Telephone Interviewing).

Afin d'assurer une analyse rigoureuse du mouvement et de rendre la démarche la plus exhaustive possible, la Fédération des Epl a mené, de manière simultanée, un travail de recherche d'informations pour combler les carences en données sur les sociétés qui n'auraient pas répondu à l'enquête.

À noter que le recensement des créations comptabilise toutes les Epl créées et portées à la connaissance de la FedEpl entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2015.

On entend par création d'Epl toutes les sociétés créées ex nihilo, les dédoublements de sociétés ayant donné naissance à une autre entité du type Sem, Spl, ainsi que les Epl succédant à une association, à une régie ou à un délégataire privé.

Remerciements

La Fédération des Epl tient à remercier les présidents et dirigeants d'Epl qui ont permis de mener à bien cet observatoire.



Fédération des Epl
95, rue d'Amsterdam - 75008 Paris
Tél. : 01 53 32 22 00 - Fax : 01 53 32 22 22
contact@lesepl.fr

lesepl.fr  @FedEpl  Fed Epl